This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A Monsieur CH. COTTIER,
Lieutenant du Recteur du Comté-
venaissin, à Carpentras.

An 1788.

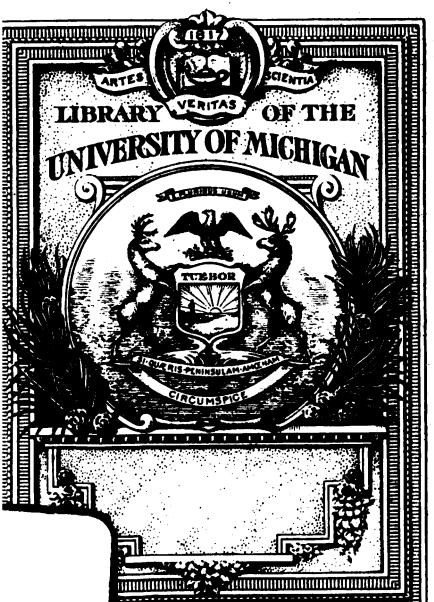

Pattelin

3.14

la farce de pathelin feroit honneur à Molière. nous avons peu de comédies qui rassemblent des peintures plus vraies, plus d'imagination et de gaîté. quelques auteurs attribuent cette pièce à jean de meun, mais jean de meun cite lui-même des passages de pathelin dans sa (froide) continuation du roman de la rose; et d'ailleurs nous avons de bonnes raisons pour rendre cette pièce à guillaume de Lorris.

retif de la bretonne, dans son ouvrage intitulé la mimographe, pag. 142.

Chaudon, dans son nouveau dictionnaire historique, ne partage point l'opinion de retif de la bretonne. selon lui, l'auteur de l'agréable farce de patelin, se nommait pierre blanchet; c'était un prêtre, né à poitiers en 1452, et mort dans cette ville, en 1519. = voyez au mot blanchet (pierre).

Pathelin.

LA FARCE
DE MAISTRE PIERRE
PATHELIN,
AVEC
SON TESTAMENT
A QUATRE PERSONNAGES.

NOUVELLE ÉDITION.

Ch. Cottier

A PARIS.
CHEZ DURAND, RUE DU FOIN.
M. DCC. LXII.

848
P297
1762

8°Z 55-013

AVIS AU LECTEUR.

L'AUTEUR de la *FARCE DE PATHELIN* ne nous eſt pas connu : nous n'avons rien de plus précis ſur le temps de la compoſition de cette pièce que la remarque ſuivante qui nous a été communiquée par M. De la Monnoye, l'un des quarante de l'académie Françoiſe. « La *comédie de Reuclin* jouée, « ſous le titre de *Henno*, le 31 janvier 1497, « chez Jean Dalbourg, évêque de Wormes, « eſt une imitation du *Pathelin*. De plus, il « y a une édition du même *Pathelin* chez « Pierre Le Caron, qui imprimoit en 1474, « comme nous l'apprend M. De la Caille, « dans ſon *Hiſtoire de l'imprimerie & de la* « *librairie de Paris*. « Les plus célèbres auteurs

François du commencement du seizième siècle, font mention de la *Farce de Pathelin* comme d'un ouvrage dont la réputation se trouvoit entièrement établie. Plusieurs traits, qui se rencontrent ingénieusement placés dans cette farce ; avoient, dès ce temps-là, donné cours à des expressions proverbiales, dont plusieurs se sont conservées jusqu'à nous.

Coquillart a fait mention de la *Farce de Pathelin* dans son *Monologue des perruques :*

Les ungs par leur fin Jobelin ;
Les autres par leur Pathelin,
Fourniſſent à l'apointement
D'un *cedo bonis* nettement.

Le même, aux *Droits nouveaux :*

Danſer, joncher, patheliner.

L'auteur des *Repues franches :*

Les hoirs de défunt Pathelin,
Qui ſçavez jargon jobelin.

Et, plus bas, les disciples de Villon adressant la parole à un maître frippon de leur troupe :

Passe tous les sens Pathelin :
Car, se venir peux en la fin
De Villon & poque denarre,
Passé seras maistre ordinaire.

L'auteur de la pièce intitulée *Les feintises du monde :*

Tel sait bien faire une maison,
Qui ne saroit faire un moulin :
Tel a l'argent par beau blason,
Qui n'entend pas son Pathelin.

Dans la même pièce :

Tel dit, Venez manger de l'oye,
Qui ceux luy n'a rien appresté.

Charles Bordigné, dans une ballade qui se trouve à la tête de la *Légende de maistre Pierre Faifeu :*

De Pathelin n'oyez plus les cantiques,
De Jehan de Meun la grant jolyveté,
Ne de Villon les subtiles trafficques ;
Car, pour tout vray, ils n'ont que nacqueté.

Robert le dyable a la teſte abolye,
Bacchus s'endort & ronfle ſur la lye,
Laiſſez eſter Caillette le folaſtre,
Les quatre filz Aymon veſtuz de bleu,
Gargantua qui a chepveux de plaſtre;
Voyez les faits maiſtre Pierre Faiſeu.

Rabelais fait alluſion à cette même pièce en pluſieurs endroits de ſes œuvres, entre autres dans le chap. 9 du livre II : *Parlez-vous chriſtian, mon amy, ou langaige Pathelinois?* Le même, dans l'épître dédicatoire de ſon quatrième livre au cardinal de Châtillon:

Et mon urine
Vous dit-elle point que je meure?

Le huitième conte de la première journée du *Paraboſco* & la quatrième des *Facetie & Motti* du *Domenichi*, ſont des imitations de *Pathelin.*

Dans les épigrammes de Nicolas Barthélemy, qui ont été imprimées en 1532, il y en a une où ce poëte n'héſite pas à mettre cette ingénieuſe comédie en parallèle avec

des auteurs non ſeulement d'une très-grande réputation, mais encore infiniment reſpectables. Le lecteur en jugera par les phaleuques ſuivans :

AD CORREUM.

Quondam, Corree, ſciſcitatus à me es
Cujus lectio me magis juvaret ?
Lectus me toties Maro ac relectus
Nullo, Corree, tædio fatigat.
Sed nec pſalmographus famem legendi
*A me ex relligione ſæpe * verſus*
Exemit, Pathelinum & hoc in albo
Adſcriptum tibi jure collocarim,
Quem tantis ſalibus facetiiſque
Græcis objicias probè & Latinis.
Francum intelligo. Porrò Verſipellem,
Qui nunc auribus eſt datus Latinis,
Cenſuris alii ſuis probarint,
Cui non ex tribus unus adlubebit,
Is nihil è ſtudiis petat, quod optet.

VARIANTE.

* *verſatus.*

Le célèbre Clément Marot avoit en vue un endroit de Pathelin, lorſqu'il a dit :

Vous me tenez termes plus rigoureux
Que le drappier au bergier douloureux.

Epître 14.

Etienne Paſquier a fait un chapitre exprès, qu'il a intitulé *PATHELIN, PATHELINER, PATHELINAGE, & de pluſieurs adages & mots que nos anceſtres ont tirez de la FARCE DE PATHELIN.* Voici le commencement de ſon chapitre : c'eſt le 59me. du livre VIII de ſes *Recherches.*

» Ne vous ſouvient-il point de la réponſe » que fit Virgile à ceux qui lui impropéroient » l'étude qu'il employoit en la lecture d'Ennius, quand il leur dit, qu'*en ce faiſant, il » avoit appris à tirer de l'or d'un fumier ?* Le » ſemblable m'eſt advenu n'aguères aux » champs, où, étant deſtitué de la compagnie, je trouvai, ſans y penſer, la *Farce* » *de maiſtre Pierre Pathelin*, que je leu & releu avec tel contentement, que j'oppoſe

maintenant cet eſchantillon à toutes les « comédies grecques, latines & italiennes. » Enſuite Paſquier fait l'analyſe du *Pathelin*, & quelques remarques ſur ceux de nos anciens proverbes qui doivent leur origine à cette farce.

Cette nouvelle édition a été conférée avec les éditions les plus exactes. On a placé au bas du texte de petites notes pour faire entendre quelques expreſſions hors d'uſage. Il reſte cependant quelques-unes de ces mêmes expreſſions, auxquelles on n'a pas cherché à donner d'explication. Par exemple, Guillemette reproche à Pathelin l'extrême misère où ils ſe trouvent réduits, malgré les talents & la capacité dont il ſe vante, & lui dit :

Que nous vault cecy ? pas empigne.

Dans quelques éditions, on trouve *empaigne*, dans d'autres *empeigne*, & enfin *eſpaigne*. Il ne paroît pas que la diſcuſſion de

ce paſſage apportât au lecteur une conſidérable ſatisfaction. On ne s'eſt pas arrêté davantage dans l'endroit où Pathelin, feignant d'avoir le tranſport au cerveau, affecte de parler divers jargons ſans ſuite & ſans ordre. *André Connibert*, juriſconſulte du ſeizième ſiècle, dont nous avons une traduction latine de la *Farce de Pathelin* ſous le titre de *Pathelinus, nova comœdia, aliàs Veterator*, n'a pas non plus jugé à propos de toucher à cet endroit de Pathelin.

Quoique le *Teſtament de Pathelin*, qui ſe trouve à la fin de la *Farce*, ne ſoit pas à coup sûr de la même main, ni de la même force, nous n'avons pas voulu négliger de le joindre à notre nouvelle édition, d'autant qu'il n'eſt pas d'une grande étendue.

Si nous nous appercevons que le public reçoive avec plaiſir la réimpreſſion de cette pièce, qui étoit devenue très-rare, nous engagerons ceux qui nous ont aidé dans ce travail à continuer leurs ſoins pour tirer

de l'obſcurité des bibliothèques pluſieurs anciens monuments de notre langue, qui méritent de voir le jour. Il eſt ſurprenant que notre nation, où les lettres ont été cultivées avec tant de ſuccès, ait fait ſi peu d'honneur à ſes anciens poëtes & à ceux qui ont jetté les premiers fondements de la langue françoiſe : à peine avons-nous conſervé les noms de la plupart de nos anciens auteurs. D'un nombre infini de poëtes qui ont fleuri avant 1300, le préſident Fauchet en a déterré cent vingt-ſept, dont il ne nous a laiſſé que des notions très-imparfaites. Pluſieurs de ces mêmes auteurs ont néanmoins été lus avec ſuccès par les célèbres Dante, Pétrarque & Bocace. Ce dernier particulièrement, comme l'a remarqué le préſident Fauchet, a emprunté de nos anciens poëtes une partie de ſes *Contes*. Les Italiens ont été plus équitables à l'égard de leurs anciens auteurs. Leurs plus célèbres critiques du ſeizième ſiècle

n'ont pas dédaigné de donner des éditions de leurs anciens poëtes, avec des commentaires & des notes critiques. A leur imitation, Clément Marot nous a donné une édition du *Roman de la Roſe*, des *Œuvres de Villon*, & peut-être de quelques autres poëtes : mais cet exemple n'a eu aucune ſuite.

LA FARCE DE PATHELIN.

MAISTRE PIERRE *commance.*

SAINCTE Marie, Guillemette,
Pour quelque paine que je mette
A [a] cabaſſer, n'a ramaſſer,
Nous ne povons rien amaſſer :
Or vy je que j'avocaſſoye.

GUILLEMETTE.

Par noſtre dame! je y penſoye,

NOTE.

[a] CABASSER, *tromper.* Le Roman de Saintré : *Il en a la moitié cabaſſé : par ma foi, madame, ſauf voſtre grace, il ne m'en eſt demeuré denier.*

Dont on chante en avocaſſaige ;
Mais on ne vous tient pas ſi ſaige
De quatre pars, comme on ſoulo't.
Je vy que chaſcun vous vouloit
Avoir, pour gaigner ſa querelle ;
Maintenant chaſcun vous appelle
Par tout, l'avocat deſſoubz l'orme.

PATHELIN.

Encor' ne le dis je pas pour me
Vanter ; mais n'a, au territoire
Ou nous tenon noſtre auditoire,
Homme plus ſaige, fors le maire.

GUILLEMETTE.

Auſſi a il leu le [1] grimoire,
Et aprins à clerc longue piece.

PATHELIN.

A qui véez vous que ne [2] deſpièce
Sa cauſe, ſi je m'y vueil mettre ?
Et ſi n'aprins oncques à lettre
Que bien peu ; mais je me oſe vanter
Que je ſcay auſſi bien chanter

VARIANTES.

[1] grandmaire. [2] deſpeche.

Au livre, avecques noſtre preſtre,
Que ſe j'euſſe eſté à maiſtre
Autant que Charles en Eſpagne.

GUILLEMETTE.

Que nous vault cecy? pas empeigne.
Nous mourons de fine famine;
Noz robes ſont plus qu'eſtamines
Reſes; & ne povons ſçavoir
Comment nous en peuſſons avoir.
Et que nous vault voſtre ſcience?

PATHELIN.

Taiſés vous. Par ma conſcience,
Si je vueil mon ſens eſprouver
Je ſçauray bien où en trouver
Des robes & des chapperons.
Se dieu plaiſt, nous eſchapperons,
Et ſerons remis ſus en l'heure.
Dea, en peu d'heure dieu labeure;
Car, s'il convient que je m'applicque
A bouter avant ma practique,
On ne ſçaura trouver mon per.

GUILLEMETTE.

Par ſaint Jacques, non de tromper;

Vous en eſtes un fin droit maiſtre.

PATHELIN.

Par celui dieu qui me fit naiſtre,
Mais de droite avocaſſerie. . . .

GUILLEMETTE.

Par ma foy, mais de tromperie,
Combien vrayement je m'en adviſe,
Quand à vray dire, ſans clergiſe,
Et de ſens naturel, vous eſtes
Tenu l'une des ſaiges teſtes
Qui ſoit en toute la paroiſſe.

PATHELIN.

Il n'y a nul qui ſe cognoiſſe
Si hault en advocation.

GUILLEMETTE.

M'aiſt dieu, mais en trompation,
Au mains en avez vous le los.

PATHELIN.

Si ont ceulx qui de camelos

Sont

Sont veſtuz & de [b] camocas,
Qui dient qu'ilz ſont advocas,
Mais pourtant ne le ſont ilz mye.
Laiſſons en paix ceſte baverie ;
Je m'en vueil aller à la foire.

GUILLEMETTE.

A la foire ? [3] ....

PATHELIN.

Par ſaint Jean, voire ;
A la foire, gentil' marchande,
Vous deſplaiſt il ſe je marchande
Du drap, ou quelque autre ſuffrage
Qui ſoit bon à noſtre meſnage ?
Nous n'avons robe qui rien vaille.

GUILLEMETTE.

Vous n'avez denier ne maille ;
Que ferez vous ?

VARIANTE.

[3] A la folie.

NOTE.

[b] CAMOCAS, *ſorte d'étoffe*. Ménage, *Dictionnaire étymologique*.

PATHELIN.

Vous ne ſçavez.
Belle dame, ſe vous n'avez
Du drap pour nous deux largement,
Si me deſmentez hardiment.
Quel' couleur vous ſemble plus belle
D'un gris vert? d'un drap de Brucelle?
Ou d'autre? Il me le faut ſçavoir.

GUILLEMETTE.

Tel que vous le pourrez avoir:
Qui emprunte ne choiſit mye.

PATHELIN, *en comptant ſur ſes dois.*

Pour vous deux aulnes & demye,
Et pour moi trois, voire bien quattre;
Ce ſont....

GUILLEMETTE.

Vous comptez ſans rabattre;
Qui dyable vous les preſtera?

PATHELIN.

Que vous en chault qui ce ſera?
On me les preſtera vrayement;
A rendre au jour du jugement:

Car pluſtoſt ne ſera ce point.

GUILLEMETTE.

Avant, mon amy, en ce point
Quelque ſot en ſera couvert.

PATHELIN.

J'acheterai ou gris ou vert.
Et, pour un blanchet, Guillemette,
Me fault trois quartiers de brunette,
Ou une aulne.

GUILLEMETTE.

Ce m'aiſt dieu voire.
Allez, n'oubliez pas à boire,
Se vous trouvez Martin garant.

PATHELIN.

Gardez tout.

GUILLEMETTE.

Hé dieux! quel marchant!
Pleuſt or' à dieu qu'il n'y veiſt goutte!

PATHELIN.

N'eſt ce pas ylà? J'en fais doubte.
Or ſi eſt: par ſainte Marie,
Il ſe meſle de drapperie.

Dieu y ſoit.

GUILLAUME JOCEAUME, *drappier.*

Et dieu vous doint joye.

PATHELIN.

Or ainſi m'aiſt dieu, que j'avoye
De vous veoir grant voulenté.
Comment ſe porte la ſanté?
Eſtes vous ſain & dru, Guillaume?

LE DRAPPIER.

Ouy, par dieu.

PATHELIN.

Çà, ceſte paulme.
Comment vous va?

LE DRAPPIER.

Et bien vrayement,
A voſtre bon commandement.
Et vous?

PATHELIN.

Par ſainct Pierre l'apoſtre,
Comme celuy qui eſt tout voſtre.
Ainſi vous eſbatez?

LE DRAPPIER.

Et voire:
Mais, marchans, ce devez vous croire,

Ne font pas tousiours à leur guiſe.

PATHELIN.

Comment ſe porte marchandiſe ?
S'en peut on ne ſeigner ne paiſtre ?

LE DRAPPIER.

Et ſe m'aiſt dieu, mon doulx maiſtre,
Je ne ſçay, tousiours hay avant.

PATHELIN.

Ha ! qu'eſtoit ung homme ſçavant !
Je requier dieu qu'il en ait l'ame,
De voſtre pere. Doulce dame !
Il m'eſt advis tout clerement
Que c'eſt il de vous proprement.
Qu'eſtoit ce un bon marchand & ſaige !
Vous lui reſſemblez de viſaige,
Par dieu, comme droicte painture.
Se dieu eut oncq' de créature
Mercy, dieu vray pardon lui face
A l'ame.

LE DRAPPIER.

Amen, par ſa grace,
Et de nous quant il luy plaira.

PATHELIN.

Par ma foy, il me déclaira,

Maintefois & bien largement,
Le temps qu'on voit préſentement,
Moult de fois m'en eſt ſouvenu.
Et puis lors il eſtoit tenu
L'un des bons....

LE DRAPPIER.

Sées vous, beau ſire:
Il eſt bien temps de le vous dire;
Mais je ſuis ainſi gracieulx.

PATHELIN.

Je ſuis bien, par le corps précieulx.
Il avoit....

LE DRAPPIER.

Vrayement, vous vous ſerrez.

PATHELIN.

Voulentiers. Ha! que vous verrez
Qu'il me dit de grand' merveilles!
Ainſi m'aiſt dieu, que des oreilles,
Du nez, de la bouche, des yeulx,
Onc' enfant ne reſſembla mieux
A pere. Quel menton forché!
Vrayement, c'eſtes vous tout poché;
Et qui diroit à voſtre mere
Que ne fuſſiez filz votre pere,

Il auroit grand faim de tancer.
Sans faulte je ne puis penſer
Comment nature en ſes ouvraiges
Forma deux ſi pareilz viſaiges,
Et l'un comme l'autre taiché :
Car quoy ? qui vous auroit craché
Tous deux encontre la parroy,
D'une matiere & d'un arroy,
Si ſeriez vous ſans différence.
Or, ſire, la bonne Laurence,
Votre belle [c] ante, mourut elle ?

LE DRAPPIER.

Nenny dea.

PATHELIN.

Que la vis je belle,
Et grande, & droicte, & gracieuſe !
Par la mere dieu précieuſe,
Vous lui reſſemblez de corſaige,
Comme qui vous euſt fait de naige.
En ce pays n'a, ſe me ſemble,
Lignage qui mieulx ſe reſſemble.
Tant plus vous vois, par dieu le pere,
Véez vous là, véez voſtre pere :

NOTE.

[c] ANTE, *tante.*

Vous luy reſſemblés mieulx que goutte
D'eaue; je n'en fais nulle doubte.
Quel vaillant bachelier c'eſtoit
Le bon preud'homme! & ſi preſtoit
Ses [4] deniers à qui les vouloit.
Dieu lui pardoint: il me ſouloit
Tousiours de ſi tre bon cueur rire.
Pleuſt à Jeſus-Chriſt que le pire
De ce monde luy reſſemblaſt,
Ou ne toliſt pas, ne n'emblaſt
L'un à l'autre, comme l'en faict.
Que ce drap icy eſt bien faict!
Qu'eſt il ſouef, doulx, & [d] tractis!

LE DRAPPIER.

Je l'ai faict faire tout [e] factis,

---

[4] Denrées. VARIANTE.

NOTES.

[d] TRACTIS, *doux*, *maniable*.

Les yeux rians, le nez *treitis*,
Qui n'eſt trop grand, ne trop petit.
Le Roman de la Roſe.

Les bras longs, & les mains *traitiſſes*.
Villon.

[e] FACTIS, *exprès; de* factitius, *fait exprès*.

Ainſi des laines de mes beſtes.

PATHELIN.

Hen, hen, quel meſnagier vous eſtes!
Vous n'en [f] iſtriez pas de [s] l'orine
Du pere : votre corps ne fine
Inceſſament de beſoingner.

LE DRAPPIER.

Que voulez vous ? Il faut ſoigner
Qui veult vivre, & ſouſtenir paine.

PATHELIN.

Ceſtuy cy eſt il taint en laine?
Il eſt fort comme un Courdouen.

LE DRAPPIER.

C'eſt un tres bon drap de Rouen,
Je vous prometz, & bien drappé.

PATHELIN.

Or vrayement j'en ſuis attrapé;

NOTES.

[f] ISTRIR, *ſortir.*

[s] ORINE, *origine.*

Car je n'avoie intention
D'avoir drap, par la paſſion
De noſtre ſeigneur, quand je vins.
J'avoie mis à part quattre vingts
Eſcus, pour retraire une rente:
Mais vous en aurés vingt ou trente,
Je le voy bien; car la couleur
M'en plaiſt très tant, que c'eſt douleur.

LE DRAPPIER.

Eſcus? Voire, ce peut il faire
Que ceux, dont vous devez retraire
Ceſte rente, prinſent monoye?

PATHELIN.

Et oui dea, ſe je le vouloye;
Tout m'en eſt un en payement.
Quel drap eſt cecy? Vrayement,
Tant plus le voy, & plus m'aſſote.
Il m'en fault avoir une cotte,
Brief, & à ma femme de meſme.

LE DRAPPIER.

Certes, drap eſt cher comme creſme:
Vous en aurez, ſe vous voulez:
Dix ou vingt francz y ſont coulez
Si toſt.

PATHELIN.

Il ne m'en chault, couſte & vaille.
Encor' ay je denier & maille
Qu'oncques ne virent pere ne mere.

LE DRAPPIER.

Dieu en ſoit loué ! Par ſainct pere,
Il ne m'en deſplairoit en piece.

PATHELIN.

Brief, je ſuis gros de ceſte piece;
Il m'en convient avoir.

LE DRAPPIER.

Or bien,
Il convient adviſer combien
Vous en voulez. Premierement,
Tout à voſtre commandement,
Quant que il en a en la pille;
Et n'euſſiez vous ne croix ne pille.

PATHELIN.

Je le ſçay bien : voſtre mercy.

LE DRAPPIER.

Voulez-vous de ce [h] pers cler cy ?

NOTE.

[h] PERS, *bleu*. Voyez M. Du Cange, au *Gloſſaire Latin*, & M. Ménage, au *Dictionnaire étymologique*.

PATHELIN.

Avant, combien me couſtera
La premiere aulne ? Dieu ſera
Payé des premiers ; c'eſt raiſon.
Vecy un denier ; ne faiſon
Rien qui ſoit où dieu ne ſe nomme.

LE DRAPPIER.

Par dieu, vous eſtes un bon homme,
Et m'en avez bien resiouy.
Voulez vous à un mot ?

PATHELIN.

Ouy.

LE DRAPPIER.

Chacune aulne vous couſtera
Vingt & quattre ſolz.

PATHELIN.

Non fera.
Vingt & quattre ſolz ! Saincte dame !

LE DRAPPIER.

Il le m'a couſté, par ceſte ame ;

Autant m'en fault. Se vous l'avez....

PATHELIN.

Dea, c'eſt trop.

LE DRAPPIER.

Ha ! vous ne ſçavez
Comment le drap eſt enchery.
Treſtout le betail eſt pery
Ceſt yver, par la grand' froidure.

PATHELIN.

Vingt ſolz, vingt ſolz.

LE DRAPPIER.

Et je vous jure
Que j'en auray ce que je dy.
Or attendez à ſamedy ;
Vous verrez que vault. La toyſon,
Dont il ſouloit être foyſon,
Me couſta à la Magdaleine
Huict blans, par mon ſerment, de laine
Que je ſoulois avoir pour quattre.

PATHELIN.

Par le ſang bieu, ſans plus débattre,

Puis qu'ainſi va donc je marchande ;
Sus, aulnez.

LE DRAPPIER.

Et je vous demande
Combien vous en faut il avoir ?

PATHELIN.

Il eſt bien ayſé à ſçavoir.
Quel lé a il ?

LE DRAPPIER.

Lé de Brucelle.

PATHELIN.

Trois aulnes pour moy, & pour elle
(Elle eſt haulte) deux & demye.
Ce ſont ſix aulnes... Ne ſont mye...
Et non ſont.... Que je ſuis bec jaune !

LE DRAPPIER.

Il ne s'en fault que demye aulne,
Pour faire les ſix juſtement.

PATHELIN.

J'en prendray ſix tout rondement ;
Auſſy me fault il chaperon.

LE DRAPPIER.

Prenez-la, nous les aulneron.

Si ſont elles cy, ſans rabatre.
Empreu, & deux, & trois, & quattre,
Et cinq, & ſix.

PATHELIN.

Ventre ſainct Pierre!
Ric à ric.

LE DRAPPIER.

Aulneray-je arrière?

PATHELIN.

Nenny, [5] de par une longaigne,
Il y a plus perte, ou plus gaigne,
En la marchandiſe. Combien
Monte tout?

LE DRAPPIER.

Nous le ſçaurons bien.
A vingt & quattre ſolz chacune,
Les ſix neuf francs [1].

PATHELIN.

Hen, c'eſt pour une,

VARIANTE.

[5] Ce n'eſt qu'une, &c.

NOTE.

[1] Car quand vous voyez le drapier vendre ſes ſix aulnes de drap neuf francs, & qu'à l'inſtant même il dit que ce

Ce ſont ſix eſcus.

LE DRAPPIER.

M'aiſt dieu ! voire.

PATHELIN.

Or, ſire, les voulez vous [k] croire?
Juſques à ja, quand vous viendrez ;
Non pas croire, mais les prendrez
A mon huys, en or, ou monnoye.

LE DRAPPIER.

Noſtre dame ! je me tordroye

NOTES.

» ſont ſix écus, il faut néceſſairement conclure qu'en ce » temps-là l'écu ne valoit que trente ſols. Mais comment » accorder ces paſſages, en ce que tous les endroits où il eſt » parlé du prix de chaque aulne, on ne parle que de 24 » ſols, qui n'eſt pas une ſomme ſuffiſante pour faire revenir » les ſix aulnes à 9 francs, ains à 7 liv. 4 ſ. ſeulement. » C'eſt encore une autre ancienneté digne d'être conſidérée, » qui nous enſeigne qu'en la ville de Paris, où cette farce » fut faite, & par avanture repréſentée ſur l'échaffaut, » quand on parloit de ſol ſimplement, on l'entendoit *pa-* » *riſis*, qui valoit 15 deniers *tournois* (car auſſi étoit-il de » notre ville de Paris); & entend que les 24 ſols faiſoient » les 30 ſols tournois «. *Paſquier, Rech. liv. VIII, ch. 59.*

[k] CROIRE, *credere aliquid alicui*; prêter quelque choſe à quelqu'un.

De

De beaucoup, à aller par là.

PATHELIN.

Hée! voſtre bouche ne parla
Depuis, par monſeigneur ſainct Gille,
Qu'elle ne dit pas evangile.
C'eſt très bien dit; vous ne voudriez
Jamays trouver nulle achoiſon
De venir boire en ma maiſon?
Or y burez vous ceſte fois.

LE DRAPPIER.

Et par ſainct Jaques, je ne fois
Gueres autre choſe que boire.
Je iray; mais il faict mal d'accroire,
Ce ſçavez vous bien, à l'eſtraine.

PATHELIN.

Souffiſt il ſe je vous eſtraine
D'eſcus d'or, non pas de monnoye?
Et ſi mangerez de mon oye,
Par dieu! que ma femme rotiſt.

LE DRAPPIER.

Vrayement, ceſt homme m'aſſotiſt.
Allez devant: ſus g'yrai donques,
Et les porteray.

PATHELIN.

Rien quiconques.

Que me grevera il ? pas maille.
Sous mon aiſſelle.

LE DRAPPIER.

Ne vous chaille :
Il vaut mieux, pour le plus honneſte,
Que je le porte.

PATHELIN.

Malle feſte
M'envoye la ſaincte Magdaleine,
Se vous en prenez ja la peine !
C'eſt tres bien dit, deſſous l'aiſſelle ;
Ceci me fera une belle
Boſſe ! ha ! C'eſt tres bien allé.
Il y aura beu & gallé
Chez moy, ains que vous en alliez.

LE DRAPPIER.

Je vous prie que vous me bailliez
Mon argent, dès que j'y ſeray.

PATHELIN.

Feray. Et, par bieu, non feray
Que n'ayez prins voſtre repas
Tres bien : & ſi ne voudroie pas
Avoir ſur moy dequoy payer.
Au moins viendrez vous eſſayer

Quel vin je boy. Voſtre feu pere,
En paſſant, huchoit bien, Compere,
Ou que dis tu ? ou que fais tu ?
Mais vous ne priſez un feſtu,
Entre vous riches, povres hommes.

LE DRAPPIER.

Et, par le ſang bieu ! nous ſommes
Plus povres.

PATHELIN.

Voire. Adieu, adieu.
Rendez vous tantoſt audict lieu ;
Et nous beuron bien, je me vant.

LE DRAPPIER.

Si feray je. Allez devant :
Et que j'aye or.

PATHELIN.

Or ? & quoy doncques ?
Or, dyable ! je n'y failly onques,
Non. Qu'il puiſt eſtre pendu !
En dea, il ne m'a pas vendu
A mon mot, s'a eſté au ſien ;
Mais il ſera payé au mien.
Il luy faut or ? on le luy fourre.
Pluſt à dieu qu'il ne fiſt que courre

Sans ceſſer, juſques à fin de paye!
Sainct Jean! il feroit plus de voye
Qu'il n'y a juſqu'à Pampelune.

LE DRAPPIER.

Ils ne verront ſoleil ny lune,
Les eſcuz qu'il me baillera:
De l'an qui ne les [6] m'emblera.
Or, n'eſt il ſi fort entendeur
Que ne treuve plus fort vendeur:
Ce trompeur là eſt bien bec jaune,
Quant, pour vingt & quatre ſolz l'aulne,
A prins drap qui n'en vaut pas vingt.

PATHELIN.

En ay je?

GUILLEMETTE.

Dequoy?

PATHELIN.

Que devint
Voſtre vieille cotte hardie?

GUILLEMETTE.

Il eſt grand beſoin qu'on le die?

VARIANTES.

6 *Qui ne les emblera.* Edit. de Nivard.

Qu'en voulez vous faire ?

PATHELIN.

Rien, rien.
En ay je ? Je le diſoye bien.
Eſt il ce drap cy ?

GUILLEMETTE.

Saincte dame !
Or, par le péril de mon ame,
Il vient d'aucune couverture.
Dieu ! d'où nous vient ceſte aventure ?
Hélas ! hélas ! qui le payera ?

PATHELIN.

Demandez vous qui ce ſera ?
Par ſainct Jean ! il eſt ja payé.
Le marchand n'eſt pas deſvoyé,
Belle ſœur, qui le m'a vendu,
Parmy le col ſoye pendu,
S'il n'eſt blanc comme un ſac de plaſtre.
Le meſchant vilain challemaſtre
En eſt ceint ſur le cul.

GUILLEMETTE.

Combien
Couſte il donques ?

PATHELIN.

Je n'en doy rien ;

Il eſt payé : ne vous en chaille.

GUILLEMETTE.

Et vous n'aviez denier ne maille !
Il eſt payé ? en quel' monnoye ?

PATHELIN.

Et, par le ſang bieu ! ſi avoye,
Dame : j'avoye un pariſi.

GUILLEMETTE.

C'eſt bien allé ! Le beau niſi
Ou ung [1] brevet y ont ouvré :
Ainſi l'avez vous recouvré.
Et, quand le terme paſſera,
On viendra, on nous [m] gagera ;
Quanque avons nous ſera oſté.

PATHELIN.

Par le ſang bieu ! il n'a couſté

NOTES.

1 BREVET. *C'eſt la premiere note ou ſchède de l'obligation perſonnelle, que le notaire délivre en papier au créancier.* Rageau.

m GAGER, c'eſt prendre gages. *Pignori capere ea debitoris, vel delinquentis.* Rageau.

Qu'un denier, quant qu'il en y a.

GUILLEMETTE.

Benedicite, Maria !
Qu'un denier ! Il ne ſe peut faire.

PATHELIN.

Je vous donne ceſt œil à traire,
S'il en a plus eu, ne n'aura.
Ja ſi bien chanter ne ſçaura.

GUILLEMETTE.

Et qui eſt il ?

PATHELIN.

C'eſt un Guillaume
Qui a ſurnom de Joceaume,
Puiſque vous le voulez ſçavoir.

GUILLEMETTE.

Mais la maniere de l'avoir
Pour un denier ? & à quel jeu ?

PATHELIN.

Ce fut pour un denier à dieu :
Et encore, ſe j'euſſe dict
La main ſur le pot, par ce dict
Mon denier me fuſt demouré.
Au for, es ce bien labouré ?

Dieu & luy partiront enſemble
Ce denier là, ſi bon leur ſemble;
Car c'eſt tout ce qu'ils en auront.
Ja ſi bien chanter ne ſçauront,
Ne pour crier, ne pour breſter.

GUILLEMETTE.

Comment l'a il voulu preſter,
Luy, qui eſt homme ſi rebelle?

PATHELIN.

Par ſaincte Marie la belle,
Je l'ai armé & blaſonné,
Si qu'il me l'a preſque donné.
Je lui diſoye que feu ſon pere
Fut ſi vaillant. Ha! fais je, frere;
Qu'eſtes vous de bon parentaige!
Vous eſtes, fais je, du lignaige
D'icy entour plus à louer.
Mais je puiſſe dieu avouer
S'il n'eſt attrait d'une peautraille
La plus rebelle villenaille
Qui ſoit, ce croy je, en ce royaume.
Ha! fais-je, mon amy Guillaume,
Que vous reſſemblez bien de chere
Et du tout à voſtre bon pere!

Dieu ſçait comment j'eſcharfauldoye !
Et, à la fin, j'entrelardoye
En parlant de ſa draperie !
Et puis fais-je, Saincte Marie !
Comment preſtoit-il doucement
Ses denrées ſi humblement ?
C'eſtes-vous, fais-je, tout craché.
Toutesfois on euſt arraché
Les dents du villain marſouin
Son feu pere, & du babouin
Le fils, avant qu'ilz en preſtaſſent
Cecy, ne que un beau mot parlaſſent.
Mais au fort ay je tant breſté
Et parlé, qu'il m'en a preſté
Six aulnes ?

GUILLEMETTE.

Voire, à jamais rendre.

PATHELIN.

Ainſi le devez vous entendre.
Rendre ? On lui rendra le dyable.

GUILLEMETTE.

Il m'eſt ſouvenu de la fable
Du corbeau, qui eſtoit aſſis
Sur une croix de cinq à ſix

Toyſes de hault ; lequel tenoit
Un fromaige au bec : là venoit
Un renard qui vit ce fromaige ;
Penſa à luy, Comment l'auray je ?
Lors ſe miſt deſſouz le corbeau.
Ha ! fiſt il, tant as le corps beau,
Et ton chant plein de mélodie !
Le corbeau, par ſa couardie,
Oyant ſon chant ainſi vanter,
Si ouvrit le bec pour chanter,
Et ſon fromaige chet à terre ;
Et maiſtre renard vous le ſerre
A bonnes dents, & ſi l'emporte.
Ainſi eſt il (je m'en fais forte)
De ce drap : vous l'avez happé
Par blaſonner, & attrapé
En luy uſant de beau langaige,
Comme fiſt renard du fromaige :
Vous l'en avez prins par la moe.

PATHELIN.

Il doit venir manger de l'oe :
Mais voicy qu'il nous faudra faire.
Je ſuis certain qu'il viendra braire,
Pour avoir argent promptement.
J'ay penſé bon apoinctement.

Il convient que je me couche,
Comme un malade, ſur ma couche:
Et, quand il viendra, vous direz,
Ha! parlez bas; & gémirez
En faiſant une chiere fade.
Las! ferez vous, il eſt malade
Paſſé deux moys, ou ſix ſemaines.
Et s'il vous dit, Ce ſont trudaines,
Il vient d'avec moy tout venant.
Helas! ce n'eſt pas maintenant
(Ferez-vous) qu'il faut rigoller.
Et le me laiſſez flageoller;
Car il n'en aura autre choſe.

GUILLEMETTE.

Par l'ame qui en moy repoſe,
Je feray tres bien la maniere.
Mais ſi vous renchéez arriere,
Que juſtice vous en reprengne,
Je me doubte qu'il ne vous prengne
Pis la moitié qu'à l'autre fois.

PATHELIN.

Or paix: je ſçay ce que je fais.
Il faut faire ainſi que je dy.

GUILLEMETTE.

Souviengne vous du ſamedy,

Pour dieu, qu'on vous pilloria :
Vous ſçavez que chacun cria
Sur vous, pour voſtre tromperie.

PATHELIN.

Or laiſſez ceſte baverie.
Il viendra ; nous ne gardon l'heure.
Il faut que ce drap nous demeure.
Je m'en vois coucher.

GUILLEMETTE.

Allez doncques.

PATHELIN.

Or ne riez point.

GUILLEMETTE.

Riens quiconques,
Mais pleureray à chaudes larmes.

PATHELIN.

Il nous fault eſtre tous deux fermes,
Affin qu'il ne s'en apperçoive.

LE DRAPPIER.

Je croy qu'il eſt temps que je boyve
Pour m'en aller. Ha ! non feray.
Je doy boire, & ſi mangeray.

De l'oe, par ſainct Mathelin,
Cheux maiſtre Pierre Pathelin;
Et là recevray je pecune:
Je happeray là une prune
A tout le moins, ſans rien deſpendre.
J'y vois, je ne puis plus rien vendre.
Hau, maiſtre Pierre?

GUILLEMETTE.

Helas! ſire,
Par dieu! ſe vous voulez rien dire,
Parlez plus bas.

LE DRAPPIER.

Dieu vous gard, dame.

GUILLEMETTE.

Ha! plus bas.

LE DRAPPIER.

Et quoy?

GUILLEMETTE.

Bon gré, m'ame....

LE DRAPPIER.

Où eſt il?

GUILLEMETTE.

Las ! où doit il eſtre ?

LE DRAPPIER.

Le qui ?

GUILLEMETTE.

Ha ! c'eſt mal dit, mon maiſtre,
Où eſt-il ? Dieu, par ſa grace,
Le ſache ! Il garde la place.
Où il eſt, le povre martir ?
Unze ſemaines ſans partir....

LE DRAPPIER.

De qui ?

GUILLEMETTE.

Pardonnez-moi, je n'oſe
Parler haut ; je croy qu'il repoſe :
Il eſt un petit [a] aplommé.
Helas ! il eſt ſi aſſomé
Le povre homme.....

LE DRAPPIER.

Qui ?

NOTE.

[a] APLOMER, *endormir*. Nicot.

GUILLEMETTE

Maiſtre Pierre.

LE DRAPPIER.

Ouay ! n'eſt il pas venu querre
Six aulnes de drap maintenant ?

GUILLEMETTE.

Qui luy ?

LE DRAPPIER.

Il en vient tout venant,
N'a pas la moytié d'un quart d'heure.
Delivrez moy ; dea, je demeure
Beaucoup. Sa, ſans plus flagoller,
Mon argent.

GUILLEMETTE.

Hé ! ſans rigoller,
Il n'eſt pas temps que l'en rigolle.

LE DRAPPIER.

Çà, mon argent. Eſtes vous folle ?
Il me faut neuf francs.

GUILLEMETTE.

Ha ! Guillaume !
Il ne faut point couvrir de chaume

Icy, ne bailler ces brocards.
Allez ſorner à vos coquardz
A qui vous vous voudrez jouer.

LE DRAPPIER.

Je puiſſe dieu deſavouer,
Si je n'ay neuf francz!

GUILLEMETTE.

Helas! ſire,
Chacun n'a pas ſi faim de rire
Comme vous, ne de flagorner.

LE DRAPPIER.

Dictes, je vous pry, ſans ſorner,
Par amour, faites moy venir
Maiſtre Pierre.

GUILLEMETTE.

Meſavenir
Vous puiſt il! & eſt ce à meshuy?

LE DRAPPIER.

N'eſt ce pas céans que je ſuy,
Cheuz maiſtre Pierre Pathelin?

GUILLEMETTE.

Ouy. Le mal ſainct Mathelin,

Sans

Sans le mien, au cueur vous tienne!
Parlez bas.

LE DRAPPIER.

Le dyable y avienne!
Ne le oſerois je demander?

GUILLEMETTE.

A dieu me puiſſe commander!
Bas, ſe ne voulez qu'il s'eſveille.

LE DRAPPIER.

Quel bas? Voulez vous en l'oreille,
Au fons du puys, ou de la cave?

GUILLEMETTE.

Hé dieu! que vous avez de bave!
Au fort, c'eſt tousjours voſtre guiſe.

LE DRAPPIER.

Le dyable y ſoit! quant je m'aviſe
Se voulez que je parle bas,
Dictes; car, quand eſt de debas
Itels, je ne l'ay point aprins.
Vray eſt que maiſtre Pierre a prins
Six aulnes de drap aujourd'huy.

GUILLEMETTE.

Et qu'eſt ce cecy? eſt ce à meshuy?

Dyable y ait part! aga quel prendre!
Ha! ſire, que l'en le puiſt prendre
Qui ment! Il eſt en tel party
Le povre homme, qu'il n'eſt party
Du lict, y a unze ſemaines.
Nous baillez vous de vos trudaines?
Maintenant en eſt ce raiſon?
Vous vuiderez de ma maiſon,
Par les angoiſſes dieu! moi laſſe.

LE DRAPPIER.

Vous diſiez que je parlaſſe
Si bas, ſaincte benoiſte dame;
Vous criez.

GUILLEMETTE.

Ceſtes vous, par m'ame,
Qui ne parlez fors que de noyſe.

LE DRAPPIER.

Dictes, afin que je m'en voiſe,
Baillez moy.

GUILLEMETTE.

Parlez bas, ferez?

LE DRAPPIER.

Mais vous même l'eſveillerez;

Vous parlez plus hault quattre fois,
Par le ſang bieu! que je ne fois.
Je vous requiers qu'on me delivre.

GUILLEMETTE.

Et qu'eſt cecy? Eſtes vous yvre,
Ou hors de ſens? Dieu noſtre pere!

LE DRAPPIER.

Yvre? maugré en ayt ſainct pere,
Voicy une belle demande!

GUILLEMETTE.

Helas! plus bas.

LE DRAPPIER.

Je vous demande
Pour ſix aulnes, bon gré ſaint George,
De drap, dame...

GUILLEMETTE.

On le vous forge.
Et à qui l'avez vous baillé?

LE DRAPPIER.

A luy meſme.

GUILLEMETTE.

Il eſt bien taillé

D'avoir drap ! Helas ! il ne ° hobe:
Il n'a nul beſoin d'avoir robe:
Jamais robe ne veſtira
Que de blanc ; ne ne partira
Dont il eſt, que les piedz devant.

LE DRAPPIER.

C'eſt doncq' depuis ſoleil levant?
Car j'ay à luy parlé ſans faute.

GUILLEMETTE.

Vous avez la voix ſi tres haute:
Parlez plus bas, en charité.

LE DRAPPIER.

C'eſtes vous, par ma verité,
Vous meſme en ſanglante eſtraine.
Par le ſang bieu, véez cy grand péine ;
Qui me payaſt, je m'en allaſſe,
Par dieu ! Onques que je preſtaſſe,
Je n'en trouve point autre choſe.

PATHELIN.

Guillemette ? un peau d'eaue roſe:

NOTE.

° HOBER, *ne bouger d'un lieu.* Villon.
Par dieu ! ains que d'icy je hobe. *Id.*
Tires t'en près, & ne t'en hobes. *Id.*

Hauſſez moi, ſerrez moi derriere.
Trut, à qui parlay je ? L'eſguiere,
A boire. Frottez moy la plante.

LE DRAPPIER.

Je l'oy là.

GUILLEMETTE.

Voire.

PATHELIN.

Ha, meſchante !
Vien çà. T'avoye je fait ouvrir
Ces feneſtres ? Vien me couvrir.
Oſtez ces gens noirs. *Marmara,*
Carimari, carimara.
Amenez les moy, amenez.

GUILLEMETTE.

Qu'eſt ce ? Comment vous demenez !
Eſtes vous hors de voſtre ſens ?

PATHELIN.

Tu ne vois pas ce que je ſens:
Vela un moine noir qui vole:
Pren le, baille luy une eſtole.
Au chat, au chat ! Comment il monte !

GUILLEMETTE.

Et qu'eſt cecy ? N'a vous pas honte ?

Et, par dieu! c'eſt trop remué.

PATHELIN.

Ces p phyſiciens m'ont tué
De ces brouilliz qu'ilz m'ont fait boire;
Et toutes fois les faut il croire,
Ils en 7 œuvrent comme de cire.

GUILLEMETTE.

Helas! venez le voir, beau ſire;
Il eſt ſi tres mal patient.

LE DRAPPIER.

Eſt il malade, à bon eſcient,
Puis q orains qu'il vint de la foire?

GUILLEMETTE.

De la foire?

LE DRAPPIER.

Par ſainct Jean, voire;
Je cuide qu'il y a eſté.
Du drap que je vous ay preſté,

VARIANTE.

7 *uſent.* Edit. de Niverd.

NOTES.

p PHYSICIENS, *médecins.*

q ORAINS, *dans cet inſtant.*

Il m'en fault l'argent, maiſtre Pierre.

PATHELIN.

Ha! maiſtre Jean! Plus dur que pierre
J'ay chié deux petites crottes
Noires, rondes comme pelotes.
Prenderay je un autre clyſtere?

LE DRAPPIER.

Et que ſçay je? qu'en ay je à faire?
Neuf francs m'y faut, ou ſix eſcus.

PATHELIN.

Ces trois petits morceaux hechez
Le m'appellez vous pillouere?
Ilz m'ont gaſté les machoueres.
Pour dieu! ne m'en faites plus prendre;
Maiſtre Jean: ilz m'ont fait tout rendre:
Ha! il n'eſt choſe plus amere.

LE DRAPPIER.

Non ſont, par l'ame de mon pere;
Mes neuf francs ne ſont point rendus.

GUILLEMETTE.

Parmy le col ſoient ilz pendus
Tels gents qui ſont ſi empeſchables!
Allez vous en de par les dyables,

Puiſque de par dieu ne peut eſtre.

LE DRAPPIER.

Par celuy dieu qui me fiſt naiſtre,
J'auray mon drap ains que je fine,
Ou mes neuf francs.

PATHELIN.

Et mon orine
Vous dit elle point que je meure?
(Pour dieu! faites qu'il ne demeure)
Que je ne paſſe point le pas.

GUILLEMETTE.

Allez vous en: & n'eſt ce pas
Mal faict de luy tuer la teſte?

LE DRAPPIER.

Dam dieu en ait male feſte!
Six aulnes de drap maintenant,
Dictes, eſt ce choſe avenant,
Par voſtre foy, que je les perde?

PATHELIN.

Se peuſſiez eſclaircir ma merde,
Maiſtre Jean: elle eſt ſi tres dure,
Que je ne ſcay comment je dure.

Quand elle yſt hors du fondement.

LE DRAPPIER.

Il me faut neuf francs rondement,
Que bon gré ſainct Pierre de Romme.....

GUILLEMETTE.

Helas! tant tourmentez ceſt homme!
Et comment eſtes vous ſi rude?
Vous voyez clerement qu'il cuide
Que vous ſoyez phiſicien.
Helas! le povre chreſtien
A aſſez de male meſchance:
Unze ſemaines, ſans laſchance,
A eſté illec le povre homme.

LE DRAPPIER.

Par le ſang dieu! je ne ſçay comme
Ceſt accident luy eſt venu:
Car il eſt aujourd'huy venu,
Et avons marchandé enſemble
(A tout le moins, comme il me ſemble);
Ou je ne ſçay que ce peuſt eſtre.

GUILLEMETTE.

Par noſtre dame, mon doulx maiſtre,
Vous n'eſtes pas en bon memoire.
Sans faute, ſi me voulez croire,

Vous irez un pou repoſer ;
Car moult gens pourroient gloſer
Que vous venez pour moy ceans.
Allez hors. Les phiſiciens
Viendront icy tout en preſence.
Je n'ay cure que l'en y penſe
A mal ; car je n'y penſe point.

LE DRAPPIER.

Et, maugre bieu ! ſuis je en ce poinct ?
Par la feſte dieu ! je cuidoye
Encor... Et n'avez vous point d'oye
Au feu ?

GUILLEMETTE.

C'eſt tres belle demande.
Ah, ſire ! ce n'eſt pas viande
Pour malades. Mangez vos oes,
Sans nous venir jouer des moes.
Par ma foy, vous eſtes trop aiſe.

LE DRAPPIER.

Je vous pry qu'il ne vous deſplaiſe ;
Car je cuidoye fermement,
Encor' par le ſainct ſacrement
Dieu. Dea or vois je ſçavoir.
Je ſçay bien que je dois avoir

Six aulnes, tout en une piece :
Mais ceſte femme me deſpiece
De tous poinctz mon entendement.
[8] Il les a eues vrayement :
Non n'a, il ne ſe peut joindre.
J'ay veu la mort qui le vient poindre ;
Au moins, ou il le contrefaict.
Et ſi a, il les print de faict,
Et les miſt deſſouz ſon aiſſelle,
Par ſaincte Marie la belle.
Non a, je ne ſçay ſi je ſonge.
Je n'ay point aprins que je donge
Mes drapz en dormant, ne veillant.
A nul, tant ſoit mon bien vueillant,
Je ne les euſſe point [9] acrues.
Par le ſang bieu ! il les a eues :
Et, par la mort ! non a. Se tiens je
Non a ; pourquoy donc en vien je ?
Si a, par le ſang noſtre dame !
M'eſchoir puiſt il de corps & d'ame,

VARIANTE.

[8] *Je les avoye vrayement.*

NOTE.

[9] ACCROIRE, *prêter*. Borel.

Se je ſçay qui ſçauroit à dire
Qui a le meilleur ou le pire
D'eux ou de moy. Je n'y voy goute.

PATHELIN.

S'en eſt il allé ?

GUILLEMETTE.

Paix : j'écoute
Ne ſçay quoy qu'il va flageolant.
Il s'en va ſi fort grumelant,
Qu'il ſemble qu'il doive deſver.

PATHELIN.

Il n'eſt pas temps de ſe lever.
Comme il eſt arrivé à poinct !

GUILLEMETTE.

Je ne ſçay s'il reviendra poinct.
Nenny dea, ne bougez encore.
Noſtre fait ſeroit tout frelore,
S'il vous trouvoit levé.

PATHELIN.

Saint George!
Qu'il eſt venu à bonne forge,
Luy qui eſt tres ſi meſcreant !
Il eſt en luy trop mieux ſeant

Qu'un crucifix en un monſtier.

GUILLEMETTE.

En un tres ord vilain [a] bruityer
Onc lard ès pois n'eſcheut ſi bien.
Et quoy dea, il ne faiſoit rien
Aux dimenches.

PATHELIN.

Pour dieu ! ſans rire,
S'il venoit, il pourroit trop nuyre.
Je m'en tiens fort qu'il reviendra.

GUILLEMETTE.

Par mon ſerment, il s'en tiendra
Qui vouldra ; mais je ne pourroye.

LE DRAPPIER *à part.*

Et par le ſainct ſoleil qui roye,
Je retourneray, qui qu'en grouſſe ;
Cheux ceſt advocat d'eaue douce.
Hé dieu ! quel retraiyeur de rentes ;
Que ſes parents ou ſes parentes

NOTE.

[a] BRUITYER, *oiſeau de proie vivant de vermine.* Nicot.

Auroient vendu ! Or, par ſainct Pierre,
Il a mon drap, le faux tromperre.
Je luy baillay en ceſte place.

GUILLEMETTE.

Quand me ſouvient de la grimace
Qu'il faiſoit en vous regardant,
Je ris. Il eſtoit ſi ardant
A demander . . . .

PATHELIN.

Or paix, riace.
Je regnie bieu, que ja ne face :
S'il advenoit qu'on vous ouiſt,
Autant vaudroit qu'on s'enfouiſt.
Il eſt ſi tres rebarbatif.

LE DRAPPIER *à part.*

Ce ceſt advocat portatif,
Trois leçons & trois pſeaumes,
Tient il les gens pour Guillaumes ?
Il, par dieu ! auſſi pendable,
Me ſeroit un blanc prenable.
Mon drap, ou je regnie bieu.
Qui m'a ioué de ce jeu ?
Hau ! où eſtes vous fouye ?

GUILLEMETTE.

Par mon ſerment, il m'a ouye.

Il ſemble qu'il doye deſver.

PATHELIN.

Je feray ſemblant de reſver.
Allez là.

GUILLEMETTE.

Comment vous criez !

LE DRAPPIER.

Bon gré en ayt dieu ! vous riez !
Ça mon argent.

GUILLEMETTE.

Saincte Marie,
De quoy cuidez vous que je rie ?
Il n'a ſi dolent à la feſte.
Il s'en va : onque tel tempête
N'ouyſtes, ne tel frenaiſie :
Il eſt encore en reſverie :
Il reſve ; il chante, il fatrouille
Tant de langaiges, & barbouille :
Il ne vivra pas demye heure.
Par ceſte ame, je ris & pleure
Enſemble.

LE DRAPPIER.

Je ne ſçay quel rire,
Ne quel pleurer. A brief vous dire,

Il faut que je ſoye payé.

GUILLEMETTE.

De quoy ? Eſtes vous deſvoyé ?
Recommencez vous voſtre verve ?

LE DRAPPIER.

Je n'ay point apprins qu'on me ſerve
De tels mots, en mon drap vendant.
Me voulez vous faire entendant
De vecies, que ſont lanternes ?

PATHELIN.

Sus toſt : la royne des Guiternes,
A coup qu'el me ſoit approuchée.
Je ſçay bien qu'elle eſt accouchée
De vingt & quattre Guiterneaux,
Enfans de l'abbé d'Iverneaux.
Il me faut eſtre ſon compere.

GUILLEMETTE.

Helas ! penſez à dieu le pere,
Mon amy, non pas en guiternes.

LE DRAPPIER.

Ha ! quels bailleurs de balivernes
Sont cecy ? Or toſt, que je ſoye
Payé en or, ou en monnoye,

De

De mon drap que vous avez prins.

GUILLEMETTE.

Hé dea, ſi vous avez meſprins
Une foys, ne ſouffit il mye ?

LE DRAPPIER.

Sçavez vous qu'il eſt, belle amye ?
M'aiſt dieu, je ne ſçay quel meſprendre.
Mais quoy ! il convient rendre ou pendre.
Quel tort vous fais je, ſi je vien
Ceans pour demander le mien ?
Quel ? bon gré, ſainct Pierre de Romme !

GUILLEMETTE.

Helas ! tant tormentez ceſt homme !
Je voy bien à voſtre viſaige,
Certes, que vous n'eſtes pas ſaige.
Par ceſte pechereſſe laſſe,
Si j'euſſe ayde, je vous lyaſſe.
Vous eſtes tres tout forcené.

LE DRAPPIER.

Helas ! j'enraige que je n'ay
Mon argent.

GUILLEMETTE.

Ha ! quel niceté !
Seignez vous ; *benedicite ;*

Faites le ſigne de la croix.

LE DRAPPIER.

Or, regnie je bieu ! ſi j'accrois
De l'année drap. Hen ! quel malade !

PATHELIN.

Mere de diou, la Coronade
Par fyé y m'en voul anar
Or renague biou outre mar.
Ventre de diou zen dict gigone ;
Caſtuy carrible, & res ne donne
Ye carillaine, fuy ta none
Que de l'argent il ne me ſone.
Avez entendu, beau couſin.

GUILLEMETTE.

Il eut un oncle Lymoſin,
Qui fut frere de ſa belle ante :
C'eſt ce qui le faict, je me vante,
Gergonner en Lymoſinois.

LE DRAPPIER.

Dea, il s'en vint en tapinois
[t] A tout mon drap ſouz ſon aiſſelle.

NOTE.

[t] A TOUT, *avec*. Cette expreſſion eſt encore en uſage dans quelques-unes de nos provinces.

PATHELIN.

Venez ens, doulce damiſelle.
Et que vaut ceſte crapaudaille ?
Allez en arriere, mardaille.
Çà toſt, je veuil devenir preſtre.
Or çà, que le dyable y puiſt eſtre
En celle vieille preſtrerie !
Et faut il que le preſtre rie
Quant il deuſt chanter ſa meſſe ?

GUILLEMETTE.

Helas ! helas ! l'heure s'appreſſe
Qu'il faut ſon dernier ſacrement.

LE DRAPPIER.

Mais comment parle il proprement
Picard ? Dont vient tel coquardie ?

GUILLEMETTE.

Sa mere fut de Picardie ;
Pour ce le parle il maintenant.

PATHELIN.

D'ont viens tu, careſme prenant ?
Vuacarme lie, Godemant,
Et belicbocq iglughe golan,

Henriey, henriey, ne de que maignen ;
Grile, grile, ſchohehonden,
Zilop, zilop, en nom que bouden ;
Diſticlen onen deſen verſen
Mat gro & feſtal ou truit denherſen
En vaacte viulle corumetrie
Cha a dringée, je vous en prie ?
Quoy ! act ſenigot yave.
Et quoy m'y mettre un peu d'eaue !
Vuſtu viulle pour le firmas,
Faictes venir ſire Thomas
Tantoſt, qui me confeſſera.

LE DRAPPIER.

Qu'eſt cecy ? Il ne ceſſera
Huy de parler divers langaige ?
Au moins, qu'il me baillaſt un gaige ;
Ou mon argent ; je m'en allaſſe.

GUILLEMETTE.

Par les angoiſſes dieu ! moy laſſe.
Vous eſtes un bien divers homme.
Que voulez vous ? Je ne ſçay comme
Vous eſtes ſi fort obſtiné.

PATHELIN.

Or charnouart auſtiné ;

Bé dea, que ma coueille eſt pelouſe!
Elle ſemble une catte pelouſe,
Ou à une mouſque à miel.
Bée : parlez à moy, Gabriel.
Les playes dieu! qu'eſt ce qui s'ataque
A men cul? eſt ce une vaque,
Une mouſque, ou un eſcarbot?
Hé dea, j'ay le mau ſainct Garbot.
Suis je des foyreux de Bayeux?
Jean du Quemin ſera joyeux:
Mais qu'il ſçache que je le ſée.
Bée : par ſainct Jean, je berée
Voulentiers à luy une fés.

LE DRAPPIER.

Comment peut il porter le fés
De tant parler? Ha! il s'affolle.

GUILLEMETTE.

Celuy qui l'apprint à l'eſcole
Eſtoit Normand : ainſi avient
Qu'en la fin il lui en ſouvient.
Il s'en va.

LE DRAPPIER.

Ah! ſaincte Marie,
Vecy la plus grand' reverie

Où je fuſſe oncques mes bouté.
Jamais ne me fuſſe douté
Qu'il n'euſt huy eſté à la foire.

GUILLEMETTE.

Vous le cuydez ?

LE DRAPPIER.

Saint Jacques, voire ;
Mais j'apperçoy bien le contraire.

PATHELIN.

Sont il un aſne que j'oye braire ?
Allaſt, allaſt, couſin à moy.
Ils ſeront tous en grand emoy,
Le jour quand je ne te verray.
Il convient que je te hairay ;
Car tu m'as faict grand trichery ;
Ton faict, il eſt tout trompery.
Ha oui danda, oui en ravezeie
Corf ha en œuf.

GUILLEMETTE.

Dieu vous benie !

PATHELIN.

Huis oz bez ou dronc noz badou
Digaut an can en ho madou

Empedit dich guicebnuan
Quelz que vient obdre douchanan
M'en ez cachet hoz bouzelou
En y obet grande canou
Maz rechet crux dan holcon,
So oloz merveil grand macon,
Aluzen archer epiſy,
Har cals amour ha courteiſy.

LE DRAPPIER.

Helas! pour dieu entendez y.
Il s'en va. Comment il gargouille?
Mais que dyable eſt ce qu'il barbouille?
Saincte dame! comme il barbote!
Par le corps bieu! il barbelote
Ses mots, tant qu'on n'y entend rien.
Il ne parle pas chreſtien,
Ne nul langaige qui apere.

GUILLEMETTE.

Ce fut la mere de ſon pere,
Qui fut attraite de Bretaigne.
Il ſe meurt: cecy nous enſeigne
Qu'il fault ſes derniers ſacremens.

PATHELIN.

Hé, par ſainct Gignon, tu ne mens.
Vuaſx, deu couille de Lorraine,
Dieu te mette en malle ſepmaine.

Tu ne vaux mye une vieilz nat.
Va, ſanglante botte ſanat;
Va, coquin; va, ſanglant paillard:
Tu me refais trop le gaillard.
Par la mort bieu! çà, vien t'en boire,
Et baille moy ſtan grain de poire;
Car vrayement il la mangera,
Et, par ſainct George, il beura
A ty. Que veux tu que je die?
Dy vient tu, niant de Picardie?
Jacques nyant ec ebobis.
Et bona dies ſit vobis,
Magiſter amantiſſime,
Pater reverendiſſime.
Quomodò brulis? quæ nova?
Pariſius non ſunt ova.
Quid petit ille mercator?
Dicat ſibi quod trufactor
Ille, qui in lecto jacet,
Vult ei dare, ſi placet,
De ocâ ad comedendum.
Si ſit bona ad edendum,
Pete ſibi ſine morâ.

GUILLEMETTE.

Par mon ſerment, il ſe mourra

Tout parlant. Comment y l'eſcume !
Veez vous pas comment il fume !
A haultaine divinité
Or s'en va ſon humanité.
Or demourray je povre & laſſé.

LE DRAPPIER.

Il fuſt bon que je m'en allaſſe
Avant qu'il euſt paſſé le pas.
Je doute qu'il ne vouſiſt pas
Vous dire à ſon treſpaſſement,
Devant moy ſi privéement,
Aucuns ſecrez par aventure.
Pardonnez moi; car je vous jure
Que je cuydoie, par ceſte ame,
Qu'il euſt eu mon drap. Adieu, dame.
Pour dieu, qu'il me ſoit pardonné.

GUILLEMETTE.

Le benoiſt jour vous ſoit donné,
Si ſoit à la povre dolente.

LE DRAPPIER.

Par ſaincte Marie la gente,
Je me tiens plus esbaubely
Qu'onques. Le dyable, en lieu de ly,
A prins mon drap pour moy tenter.

Mon bon ſeigneur, tout deſvoyé,
Qui tenoit un fouet ſans corde,
M'a dict . . . Mais je ne me recorde
Point bien au vray ce que peut eſtre.
Il m'a parlé de vous, mon maiſtre,
Et ne ſçay quelle ajournerie.
Quant à moy, par ſaincte Marie,
Je n'y entends ne gros ne greſle.
Il m'a brouillé de peſle meſle,
De brebis, & de relevée;
Et me a faict une grand' levée
De vous, mon maiſtre, [z] deboucher.

LE DRAPPIER.

Si je ne te fais [11] emboucher
Tout maintenant devant le juge,
Je prie à dieu que le deluge
Courre ſur moy, & la tempeſte.
Jamais tu n'aſſommeras beſte
Par moy, qu'il ne t'en ſouvienne.
Tu me rendras, quoy qu'il advienne;

VARIANTE.

[11] emboucler.

NOTES.

[z] Dans quelques éditions, on lit *de bouclier*. Paſquier, qui en rapporte quelques fragmens, écrit *boucler*.

Six aulnes.... dis je, l'assommaige
De mes bestes, & le domaige
Que tu m'as faict depuis dix ans.

LE BERGIER.

Ne croyez pas les mesdisants,
Mon bon seigneur: car, par ceste ame....

LE DRAPPIER.

Et par la dame que l'en reclame
Tu rendras, avant samedy,
Mes six aulnes de drap.... Je dy,
Ce que tu as prins sur mes bestes.

LE BERGIER.

Quel drap? Ah! mon seigneur, vous estes,
Ce croy, courroucé d'autre chose.
Par sainct Leu, mon maistre, je n'ose
Rien dire, quant je vous regarde.

LE DRAPPIER.

Laisse m'en paix, va t'en, & garde
Ta journée, se bon te semble.

LE BERGIER.

Mon seigneur, accordons ensemble,
Pour dieu, que je ne plaide point.

LE DRAPPIER.

Va, ta besongne est en bon point;

Va t'en. Je n'en accorderay ;
Par dieu, ne t'en appointeray
Qu'ainſi que le juge fera.
A quoy ! chacun me trompera
Meſouen, ſi je n'y pourvoie.

LE BERGIER.

A dieu, ſire, qui vous doint joye.
Il faut donc que je me defende.
Y a il ame là ?

PATHELIN.

On me pende,
S'il ne revient, parmy la gorge.

GUILLEMETTE.

Et non faict, que bon gré ſainct George !
Ce ſeroit bien au pis venir.

LE BERGIER.

Dieu y ſoit ! dieu y puiſt advenir !

PATHELIN.

Dieu te gard, compains ! Qu'il te faut ?

LE BERGIER.

On me piquera en défaut,
Si je ne vois à ma journée,
Mon ſeigneur, à de relevée.

Et, s'il vous plaiſt, vous y viendrez,
Mon doulx maiſtre ; & me defendrez
Ma cauſe : car je n'y ſçay rien.
Et je vous payeray tres bien,
Pourtant ſi je ſuis mal veſtu.

PATHELIN.

Or vien çà, parle. Qu'es tu ?
Ou demandeur ? ou défendeur ?

LE BERGIER.

J'ay à faire à un entendeur.
Entendez vous bien ? Mon doulx maiſtre,
A qui j'ay long temps mené paiſtre
Ses brebis, & les luy gardoye ;
Par mon ſerment, je regardoye
Qu'il me payoit petitement.
Diray je tout ?

PATHELIN.

Dea ſurement.
A ſon conſeil doit on tout dire.

LE BERGIER.

Il eſt vray & vérité, ſire,
Que je les luy ay aſſommées ;
Tant que pluſieurs ſe ſont paſmées

Maintesfois, & ſont cheutes mortes;
Tant feuſſent elles ſaines & fortes:
Et puis je luy feſoie entendre,
Afin qu'il ne m'en peuſt reprendre;
Qu'ils mouroient de la clavelée.
Ha! faict il; ne ſoit plus meſlée
Avec les autres: gette la.
Voulentiers, fais je. Mais cela
Se faiſoit par une autre voye:
Car, par ſainct Jean, je les mangeoye;
Qui ſçavoye bien la maladie.
Que voulez vous que je vous die?
J'ay cecy tant continué,
J'en ay aſſommé & tué
Tant, qu'il s'en eſt bien apperçu.
Et, quant il s'eſt trouvé deçu,
M'aiſt dieu, il m'a fait eſpier:
Car on les ouyt bien crier,
Entendez vous? quand on le ſçait.
Or, j'ay eſté prins ſur le faict;
Je ne le puis jamais nier.
Si vous voudroye bien prier
(Pour du mien, j'ay aſſez finance)
Que nous deux luy baillons l'avance;
Je ſçay bien qu'il a bonne cauſe:
Mais vous trouverez bien clauſe,

Se

Se voulez, qui l'aura mauvaiſe.

PATHELIN.

Par ta foy, ſeras tu bien aiſe?
Que donras tu, ſi je renverſe
Le droit de ta partie adverſe,
Et ſi je t'en envoye abſouz?

LE BERGIER.

Je ne vous payeray point en ſoulz,
Mais en bel or à la couronne.

PATHELIN.

Donc auras tu ta cauſe bonne.
Et, fuſt elle la moytié pire,
Tant mieux vaut, & pluſtot l'enpire;
Quant je veux mon ſens aplicquer.
Que tu m'orras bien deſcliquer,
Quant il aura fait ſa demande!
Or, vien çà: & je te demande,
Par le ſainct ſang bieu précieux,
Tu es aſſez malitieux
Pour entendre bien la cautelle.
Comment eſt ce que l'en t'appelle?

LE BERGIER.

Par ſainct Maur, Thibault l'Aignelet.

PATHELIN.

L'Aignelet! Maint aigneau de laict

Tu as cabaſſé à ton maiſtre.

LE BERGIER.

Par mon ſerment, il peut bien eſtre
Que j'en ay mangé plus de trente
En trois ans.

PATHELIN.

Ce ſont dix de rente;
Pour tes dez & pour ta chandelle.
Je croy que luy bailleray belle.
Penſe tu qu'il puiſſe trouver
Sur pieds, ces faicts par qui prouver?
C'eſt le chief de la playderie.

LE BERGIER.

Prouver, ſire! ſaincte Marie!
Par tous les ſaincts de paradis,
Pour un, il en trouvera dix
Qui contre moy depoſeront.

PATHELIN.

C'eſt un cas qui bien fort deſrompt
Ton faict. Vecy que je penſoye:
Je faindray que point je ne ſoye
Des tiens, ne que je te viſſe onques.

LE BERGIER.

Ne ferez, dieux!

PATHELIN.

Non rien, quelconques.
Mais vecy qui te conviendra:
Se tu parles, on te prendra;
Coup à coup, aux positions;
Et, en telz cas, confessions
Sont si tres prejudiciables,
Et nuysent tant; que ce sont dyables.
Pour ce, vecy que tu feras:
Ja tost, quant on t'appellera
Pour comparoir en jugement,
Tu ne respondras nullement;
Fors Bée, pour rien que l'on te die:
Et, s'il advien qu'en te mauldie,
En disant, Hé, cornart puant;
Dieu vous met en mal truant;
Vous mocquez vous de la justice?
Dy, Bée. Ha! feray je; il est nice;
Il cuide parler à ses bestes.
Mais, s'ils devoient rompre leurs testes;
12 Que autre n'yssе de ta bouche:
Garde t'en bien.

VARIANTE.

12 Autre mot n'yssе, &c.

LE BERGIER.

Le faict me touche.
Je m'en garderay vrayement,
Et le feray bien proprement;
Je le vous promets & afferme.

PATHELIN.

Or t'en garde; tiens toy bien ferme.
A moy meſme, pour quelque choſe
Que je te die, ne propoſe,
Si ne reſpondz point autrement.

LE BERGIER.

Moy! nenny. Par mon ſacrement,
Dictes hardiment que j'affolle,
Se je dy huy autre parole
A vous, ne à autre perſonne,
Pour quelque mot que l'on me ſonne,
Fors, Bée, que vous m'avez apprins.

PATHELIN.

Par ſainct Jean, ainſi ſera prins
Ton adverſaire par la moe.
Mais auſſi fais que je me loe,
Quant ce ſera faict, de ta paye.

LE BERGIER.

Mon ſeigneur, ſe je ne vous paye

A voſtre mot, ne me croyez
Jamais. Mais, je vous pry, voyez
Diligemment à ma beſongne.

PATHELIN.

Par noſtre dame de Boulogne,
Je tiens que le juge eſt aſſis;
Car il ſe ſiet touſiours à ſix
Heures, ou illec environ.
Or vien aprés moy. Nous n'iron
Pas tous deux par une voye.

LE BERGIER.

C'eſt bien dit: afin qu'on ne voye
Que vous ſoyez mon advocat.

PATHELIN.

Noſtre dame, moquin, moquat,
Se tu ne payes largement.

LE BERGIER.

Dieux! à voſtre mot vrayement,
Mon ſeigneur; n'en faictes nul doubte.

PATHELIN.

Hé dea, s'il ne pleut, il dégoute.
Au moins auray je une eſpinoche:
J'auray de luy, s'il chet en coche,

Un eſcu ou deux pour ma peine.
Sire, dieu vous doint bonne eſtreine,
Et ce que voſtre cueur deſire.

LE JUGE.

Vous ſoyez le bien venu, ſire :
Or vous couvrez. Çà, prenez place.

PATHELIN.

Dea, je ſuis bien, ſauf voſtre grace ;
Je ſuis ici plus à delivre.

LE JUGE.

S'il y a riens, qu'on ſe delivre
Tantoſt, affin que je me lieve.

LE DRAPPIER.

Mon advocat vient, qui achieve
Un pou de choſe qu'il faiſoit,
Mon ſeigneur ; &, s'il vous plaiſoit,
Vous feriez bien de l'attendre.

LE JUGE.

Hé dea ! j'ay ailleur à entendre.
Si voſtre partie eſt preſente,
Delivrez vous, ſans plus d'attente.
Et n'eſtes vous pas demandeur ?

LE DRAPPIER.

Si ſuis.

LE JUGE.

Où eſt le defendeur ?
Eſt il cy preſent en perſonne ?

LE DRAPPIER.

Ouy : véez le là qui ne ſonne
Mot ; mais dieu ſcet qu'il en penſe.

LE JUGE.

Puiſque vous eſtes en preſençe
Vous deux, faites voſtre demande.

LE DRAPPIER.

Vecy doncques que luy demande,
Mon ſeigneur. Il eſt vérité
Que, pour dieu & en charité,
Je l'ay nourry en ſon enfançe ;
Et, quant je vy qu'il eut puiſſance
D'aller aux champs, pour abregier,
Je le fis eſtre mon bergier,
Et le mis à garder mes beſtes :
Mais, auſſi vray comme vous eſtes
Là aſſis, mon ſeigneur le juge,
Il en a faict un tel deluge
De brebis & de mes moutons,
Que ſans faulte....

LE JUGE.

Or, eſcoutons :
Eſtoit il point voſtre [a] aloué ?

PATHELIN.

Voire : car, s'il s'eſtoit joué
A le tenir ſans alouer ....

LE DRAPPIER.

Je puiſſe dieu deſavouer,
Si n'eſtes vous, ſans nulle faulte.

LE JUGE.

Comment vous tenez la main haute ?
A'vous mal aux dents, maiſtre Pierre ?

PATHELIN.

Ouy : elles me font telle guerre,
Qu'oncques mais ne ſenty tel'raige :
Je n'oſe lever le viſaige.
Pour dieu, faites les proceder.

LE JUGE.

Avant, achevez de plaider.

NOTE.

[a] ALOUÉ, *mercénaire*. Rageau.

Suz, concluez appertement.

LE DRAPPIER.

C'eſt il, ſans autre, vrayement,
Par la croix où dieu s'eſtendy.
C'eſt à vous à qui je vendy
Six aulnes de drap, maiſtre Pierre.

LE JUGE.

Qu'eſt ce qu'il dit de drap?

PATHELIN.

Il erre.
Il cuide à ſon propos venir;
Et il n'y ſcet plus advenir,
Pour ce qu'il ne l'a pas apprins.

LE DRAPPIER.

Pendu ſoié, ſe autre l'a prins
Mon drap, par la ſanglante gorge!

PATHELIN.

Comme le meſchant homme forge
De loing, pour fournir ſon libelle!
Il veut dire, il eſt bien rebelle,
Que ſon bergier avoit vendu
La laine, je l'ay entendu,

Dont fut faict le drap de ma robe,
Comme il dict qu'il le deſrobe,
Et qu'il luy a emblé la laine
De ſes brebis.

LE DRAPPIER.

Male ſemaine
M'envoye dieu, ſe vous ne l'avez.

LE JUGE.

Paix, par le dyable! vous bavez.
Et ne ſçavez vous revenir
A voſtre propos, ſans tenir
La court de telle baverie?

PATHELIN.

Je ſens mal, & faut que je rie.
Il eſt desia ſi empreſſé,
Qu'il ne ſcet où il l'a laiſſé:
Il faut que nous luy reboutons.

LE JUGE.

Suz, revenons à nos moutons:
Qu'en fut il?

LE DRAPPIER.

Il en print ſix aulnes
De neuf francs.

LE JUGE.

Sommes nous bejaunes,
Ou cornart ? Où cuidez vous eſtre ?

PATHELIN.

Par le ſang bieu ! il vous fait paiſtre
Queſt il bon homme par ſa mine :
Mais, [13] je le veux, qu'on examine
Un bien peu ſa partie adverſe.

LE JUGE.

Vous dictes bien : il le converſe,
Il ne peut qu'il ne le cognoiſſe.
Vien çà, dy.

LE BERGIER.

Bée.

LE JUGE.

Vecy angoiſſe.
Quel Bée eſt ce cy ? Suis je chievre ?
Parle à moy.

LE BERGIER.

Bée.

VARIANTE.

[13] *je le loz*, édition de Niverd. Celle de Galliot Dupré, *je le veux*.

LE JUGE.

Sanglante fievre
Te doint dieu ! & te moques tu ?

PATHELIN.

Croyez qu'il eſt fol, ou teſtu,
Ou qu'il cuide eſtre entre ſes beſtes.

LE DRAPPIER.

Or regnie je bieu, ſe vous n'eſtes
Celuy, ſans autre, qui avez
Eu mon drap. Ha ! vous ne ſçavez,
Mon ſeigneur, par quelle malice....

LE JUGE.

Et taiſez vous. Eſtes vous nice ?
Laiſſez en paix ceſt acceſſoire,
Et venons au principal.

LE DRAPPIER.

Voire,
Mon ſeigneur ; mais le cas me touche :
Toutesfois, par ma foy, ma bouche
Meshuy un ſeul mot n'en dira.
Une autre fois il en yra
Ainſi qu'il en pourra aller :
Il le me convient avaller

Sans maſcher. Or çà, je diſoie
A mon propos, comment j'avoie
Baillé ſix aulnes . . . doy je dire
Mes brebis. Je vous en prie, ſire,
Pardonnez moy. Ce gentil maiſtre,
Mon bergier, quant il devoit eſtre
Aux champs, il me diſt que j'auroie
Six eſcus d'or, quant je viendroie . . . .
Dy je : depuis trois ans en ça,
Mon bergier me [b] convenança
Que loyaument me garderoit
Mes brebis, & ne m'y feroit
Ne domaige ne villenie :
Et puis, maintenant il me nie
Et drap & argent plainement.
Ah ! maiſtre Pierre, vrayement
Ce ribaut cy m'embloit les laines
De mes beſtes ; &, toutes ſaines,
Les feſoit mourir & perir,
Par les aſſomer & ferir
De gros baſton ſur la cervelle . . . .
Quant mon drap fut ſoubz ſon aiſſelle,

NOTE.

[b] CONVENANCER, *promettre.*

Il ſe miſt en chemin [c] grant erre,
Et me diſt que j'allaſſe querre
Six eſcus d'or en ſa maiſon.

LE JUGE.

Il n'y a rime ne raiſon
En tout quan que vous rafardez.
Qu'eſt cecy ? Vous entrelardez
Puis d'un, puis d'autre. Somme toute,
Par le ſang bieu, je n'y voy goute !
Il brouille de drap, & babille
Puis de brebis, au coup la quille.
Choſe qu'il die ne s'entretient.

PATHELIN.

Or, je m'en fais fort qu'il retient
Au povre bergier ſon ſalaire.

LE DRAPPIER.

Par dieu ! vous en peuſſiez bien taire
Mon drap, auſſi vray que la meſſe.

NOTE.

[c] GRANT ERRE. Le Teſtament de Pathelin, *J'y courray grant erre.*

Pourveu s'il rencontre en ſon erre
Mademoiſelle au nez tortu.

Villon.

Je ſçay mieux où le bas m'en bleſſe
Que vous ne un autre ne ſçavez.
Par la teſte bieu! vous l'avez.

LE JUGE.

Qu'eſt ce qu'il a ?

LE DRAPPIER.

Rien, monſeigneur.
Certainement, c'eſt le [d] greigneur
Trompeur ... Holà ! je m'en tairay,
Si je puis, & n'en parleray
Meshuy, pour choſe qu'il advienne.

LE JUGE.

Et non ; mais qu'il vous en ſouvienne.
Or, concluez appertement.

PATHELIN.

Ce bergier ne peut nullement
Reſpondre aux fais que l'on propoſe,
S'il n'a du conſeil ; & il n'oſe,
Ou il ne ſçet en demander.
S'il vous plaiſoit moy commander

NOTE.

[d] GREIGNEUR, *plus grand ; de* grandior. *Et luy fait le greigneur l'honneur qu'on peut.* Froiſſard, vol. III, chap. 41.

Que je fuſſe à luy, je y ſeroye.

LE JUGE.

Avecques luy? Je cuideroye
Que ce fuſt treſtouté froidure:
C'eſt peu d'acqueſt.

PATHELIN.

Mais, je vous jure
Qu'auſſi ne vueil rien avoir:
Pour dieu ſoit. Or, je vois ſçavoir
Au pauvret qu'il voudra me dire,
Et s'il me ſçaura point inſtruire
Pour reſpondre aux fais de partie.
Il auroit dure departie
De ce, qui ne le ſecourroit.
Vien çà, mon amy. Qui pourroit
Trouver? Entens.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Quel Bée, dea!
Par le ſainct ſang que dieu crea,
Es tu fol? Dy moy ton affaire.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

PATHELIN.

Quel Bée ! Oys tu tes brebis braire ?
C'eſt pour ton prouffit : entens y.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Et dy, Ouy ou Nenny,
C'eſt bien faict. Dy tousjours, feras.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Plus haut ; ou tu t'en trouveras
En grand depens, ou je m'en doubte.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Or eſt il plus fol cil qui boute
Tel fol naturel en procés.
Ha ! ſire, renvoyez l'en à ſes
Brebis ; il eſt fol de nature.

LE DRAPPIER.

Eſt il fol ? Saint Sauveur d'Eſture !
Il eſt plus ſaige que vous n'eſtes.

PATHELIN.

Envoyez le garder ſes beſtes,

Sans jour que jamais ne retourne.
Que maudit ſoit il qui adjourne!
Tels folz ne fault adjourner.

LE DRAPPIER.

Et l'en fera l'en retourner ;
Avant que je puiſſe eſtre ouy?

PATHELIN.

M'aiſt dieu, puis qu'il eſt fol, ouy.
Pourquoy ne fera ?

LE DRAPPIER.

Hé dea, ſire,
Au moins laiſſez moy avant dire
Et faire mes concluſions.
Se ne ſont pas abuſions
Que je vous dy, ne mocqueries.

LE JUGE.

Ce ſont toutes tribouilleries
Que de plaider à folz ne à folles.
Eſcoutez : à moins de paroles
La court n'en ſera plus tenue.

LE DRAPPIER.

S'en iront ilz, ſans retenue
De plus revenir ?

LE JUGE.

Et quoy donques?

PATHELIN.

Revenir? Vous ne veiſtes onques
Plus fol, n'en faict, ne en reſponſe:
Et ſi ne vault pas mieux une once.
Tous deux ſont folz & ſans cervelle:
Par ſaincte Marie la belle,
Eux deux n'en ont pas un quarat.

LE DRAPPIER.

Vous l'emportaſtes par [e] barat
Mon drap ſans payer, maiſtre Pierre.
Par la chair bieu, ne par ſainct Pierre,
Ce ne fut pas faict de preud'homme.

PATHELIN.

Or, je regny ſainct Pierre de Romme,
S'il n'eſt fin fol, ou il affolle.

LE DRAPPIER.

Je vous cognois à la parolle,
Et à la robbe, & au viſaige.
Je ne ſuis pas fol; je ſuis ſaige,

NOTE.

[e] BARATER, *tromper*.

Pour congnoiſtre qui bien me fait.
Je vous compteray tout le faict,
Mon ſeigneur, par ma conſcience.

PATHELIN.

Hé, ſire, impoſez luy ſilence.
N'avous honte de tant debatre
A ce bergier, pour trois ou quattre
Vieilz brebiailles ou moutons
Qui ne valent pas deux boutons?
Il en faict plus grand kirielle.....

LE DRAPPIER.

Quelz moutons? C'eſt une vieſle:
C'eſt à vous meſme que je parle,
A vous. Et me le rendrez, par le
Dieu qui voult à noel eſtre né.

LE JUGE.

Véez vous? Suis je bien aſſené?
Il ne ceſſera huy de braire.

LE DRAPPIER.

Je luy demande.....

PATHELIN.

Faictes le taire.
Et, par dieu, c'eſt trop flageollé.
Prenons qu'il en ait affollé

Six ou ſept, ou une douzaine,
Et mengez en ſanglante eſtraine,
Vous en eſtes bien [f] mehaigné!
Vous avez plus que tant gagné
Au temps qu'il les vous a gardez.

LE DRAPPIER.

Regardez, ſire; regardez,
Je luy parle de drapperie,
Et il reſpond de bergerie.
Six aulnes de drap, où ſont elles,
Que vous miſtes ſoubz vos aiſſelles?
Penſez vous point de me les rendre?

PATHELIN.

Ha! ſire, le ferez vous pendre
Pour ſix ou ſept beſtes à laine?
Au moins, reprenez voſtre halaine:
Ne ſoyez pas ſi rigoureux
Au povre bergier douloureux,

NOTE.

[f] MEHAIGNER, *bleſſer & offenſer aucun en ſa perſonne & en ſon corps, tellement qu'il y ait quelque membre perdu.* Rageau.

A cuidereaux d'amours tranſis,
Chauſſants ſans mehaing fauves bottes.

Marot ſur cet endroit de Villon: *Sans mehaing*, à l'aiſe.

Qui eſt auſſi nud comme un ver.

LE DRAPPIER.

C'eſt tres bien retourné le ver.
Le dyable me fiſt bien vendeur
De drap à ung tel entendeur.
Dea, mon ſeigneur, je lui demande.....

LE JUGE.

Je l'abſoulz de voſtre demande,
Et vous deffens le proceder,
C'eſt un bel honneur de plaider
A ung fol! Va t'en à tes beſtes.

LE BERGIER.

Bée.

LE JUGE.

Vous monſtrez bien quel vous eſtes,
Sire, par le ſang noſtre dame.

LE DRAPPIER.

Hé dea, mon ſeigneur, bon gré m'ame,
Je luy vueil.....

PATHELIN.

S'en pourroit il taire?

LE DRAPPIER.

Et ç'eſt à vous que j'ay affaire.

Vous m'avez trompé faulcement,
Et emporté furtivement
Mon drap, par voſtre beau langaige.

PATHELIN.

J'en appelle à mon couraige:
Et vous l'oyez bien, mon ſeigneur.

LE DRAPPIER.

M'aiſt dieu, vous eſtes le greigneur
Trompeur. Mon ſeigneur, quoy qu'on die....

LE JUGE.

C'eſt une droiſte cornardie
Que de vous deux: ce n'eſt que noiſe.
M'aiſt dieu, je loz que je m'en voiſe.
Va t'en, mon amy; ne retourne
Jamais, pour 'fergent qui t'ajourne.
La court t'abſout: entens tu bien?

PATHELIN.

Dy grand mercy.

LE BERGIER.

Bée.

LE JUGE.

Dis je bien.

Va t'en, ne te chault ; autant vaille.

LE DRAPPIER.

Eſt ce raiſon qu'il s'en aille
Ainſi ?

LE JUGE.

Ouy. J'ay affaire ailleurs.
Vous eſtes par trop grands railleurs :
Vous ne m'y ferez plus tenir :
Je m'en vois. Voulez vous venir
Souper avec moy, maiſtre Pierre ?

PATHELIN.

Je ne puis.

LE DRAPPIER.

Ha ! qu'es tu fort § lierre !
Dictes : ſeray je point payé ?

PATHELIN.

De quoy ? Eſtes vous desvoyé ?
Mais qui cuidez vous que je ſoye ?
Par le ſang ! de moy je penſoye
Pour qui c'eſt que vous me prenez.

LE DRAPPIER.

Bée dea.

NOTE.

§ LIERRE ou LERRE, *larron*. Nicot.

PATHELIN.

Beau ſire, or vous tenez.
Je vous diray, ſans plus attendre,
Pour qui vous me cuidez prendre :
Eſt ce point pour eſcervellé ?
Voy : nenny, il n'eſt point pellé,
Comme je ſuis, deſſus la teſte.

LE DRAPPIER.

Me voulez vous tenir pour beſte ?
C'eſtes vous en propre perſonne,
Vous meſme : voſtre voix le ſonne,
Et ne le croyray aultrement.

PATHELIN.

Moy, dea ? moy ? Non ſuis vrayement,
Oſtez en voſtre opinion.
Seroit ce point Jehan de Noyon ?
Il me reſſemble de corſaige.

LE DRAPPIER.

Hé dea ! il n'a pas le viſaige
Ainſy potatif, ne ſi fade.
Ne vous laiſſé je pas malade
Orains dedens voſtre maiſon ?

PATHELIN.

Ha ! que vecy bonne raiſon !

Malade ? Et quelle maladie ?
Confeſſez voſtre cornardie :
Maintenant eſt elle bien clere ?

LE DRAPPIER.

C'eſtes vous, je regnie ſainct Pierre ;
Vous, ſans aultre. Je le ſçay bien,
Pour tout vray.

PATHELIN.

Or n'en croyez rien ;
Car, certes, ce ne ſuis je mye.
De vous onc aulnes ne demye
Ne prins : je n'ay pas le loz tel.

LE DRAPPIER.

Ha ! je vois voir en voſtre hoſtel,
Par le ſang bieu, ſe vous y eſtes.
Nous n'en debatrons plus nos teſtes
Icy, ſe je vous treuve là.

PATHELIN.

Par noſtre dame, c'eſt cela :
Par ce point le ſçaurez vous bien.
Dy, Aignelet.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Vien çà, vien.
Ta beſogne eſt elle bien faicte?

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Ta partie eſt retraicte:
Ne dy plus Bée; il n'y a force.
Luy ay je baillé belle eſtorſe?
T'ay je point conſeillé à point?

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Hé dea! On ne te orra point.
Parle hardiment: ne te chaille.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Il eſt ja temps que je m'en aille:
Paye moy.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

A dire voir,

Tu as tres bien faict ton devoir,
Et auſſy bonne contenance.
Ce qui luy a baillé l'advance,
C'eſt que tu t'es tenu de rire.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Quel Bée ? Il ne le fault plus dire.
Paye moy bien & doulcement.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Quel Bée? Or parle ſagement,
Et me paye : ſi m'en iray.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Scés tu quoy je te diray?
Je te prie, ſans plus m'abayer,
Que tu penſes de moy payer,
Je ne vueil plus de baverie.
Paye moy.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Eſt ce mocquerie?

Eſt ce quan que tu en feras ?
Par mon ſerment, tu me payeras,
Entends tu ? ſe tu ne t'envoles.
Çà argent.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Tu te rigoles !
Comment ! N'en auray je autre choſe ?

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Tu fais le rimeur en proſe.
Et à qui vends tu tes coquilles ?
Scés tu qu'il eſt ? Ne me babilles
Meshuy de ton Bée, & me paye.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

N'en auray je autre monnoye ?
A qui cuides tu te jouer ?
Et je me devoye tant louer
De toy : or fay que je m'en loë.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Me fais tu manger de l'oë ?
Maugré bieu ! ay je tant veſcu,
Qu'un bergier, un mouton veſtu,
Un villain paillart, me rigolle ?

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

N'en auray je autre parolle ?
Se tu le fais pour toy eſbatre,
Dy le : ne m'en fais plus debatre.
Vien t'en ſouper à ma maiſon.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Par ſainct Jean, tu as bien raiſon :
Les oyſons mener e les oes paiſtre.
Or cuydois je eſtre ſur tous le maiſtre
Des trompeurs d'icy & d'ailleurs,
Des fors [h] corbineurs, & des bailleurs
De paroles en payement,
A rendre au jour du jugement :

NOTE.

[h] CORBINER, *attraper*. Nicot.

Et un bergier des champs me paſſe!
Par ſainct Jacques! ſe je trouvaſſe
Un bon ſergent, te feiſſe prendre.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Heu, Bée! l'en me puiſſe pendre,
Se je ne vois faire venir
Un bon ſergent. Meſavenir
Luy puiſſe, s'il ne t'empriſonne.

LE BERGIER.

S'il me treuve, je luy pardonne.

Fin de la Farce de Pathelin.

LE TESTAMENT

LE TESTAMENT

DE

PATHELIN,

A QUATRE PERSONNAGES.

LE TESTAMENT DE PATHELIN,

A QUATRE PERSONNAGES:

C'eſt à ſçavoir

PATHELIN.
GUILLEMETTE.
L'APOTICAIRE.
Meſſire JEHAN *le curé.*

MAISTRE PIERRE *commance.*

Qui riens n'a plus que ſa cornette,
Gueres ne vault le remenant.
Sang bieu! vecy bonne ſornette!
Où eſtes vous, hau, Guillemette?
Dieux, s'il vous plaiſt, venez avant.
Qui riens n'a plus que la cornette,
Gueres ne vault le remenant.

GUILLEMETTE.

Que vous fault il ?

PATHELIN.

Tout maintenant,
Le ſac à mes cauſes perdues.
Viſtement, ſans plus de tenues,
Deſpechez : car je n'attens
Qu'à faire tauxer les deſpens,
Ainſy comme raiſon eſt deue.
Dea, pourtant ſe j'ay la barlue,
Deſormais je ſuis ung vieillard
Nommé Pathelin Patroullart,
Qui tres haultement vous ſalue.
Las ! qu'eſt la ſaiſon devenue ?
Puis dix ans, en ma conſcience,
Je perdz maintenant paſcience :
Car je ſouloye gaigner francz,
Là où ne gaigne petis blancz.
Pratique ſi ne vault pas maille.
Hau, Guillemette ?

GUILLEMETTE.

Comment il bâille !
Que demandez vous, maiſtre Pierre ?

PATHELIN.

Ne m'eſtes vous pas allé querre

Le ſac où ſont mes eſcriptures ?

GUILLEMETTE.

Et ouy.

PATHELIN.

A toutes adventures,
Apportez avec mes lunettes ;
Et gardez qu'elles ſoient nettes.
Sus, haſtez vous de revenir :
Car aujourd'huy me fault tenir
Le ſiege en noſtre auditoire.

GUILLEMETTE.

Et dictes vous ?

PATHELIN.

Il eſt notoire
Et certain, par mon ſacrement.
Je vous pry, faictes preſentement.
Tout eſt dedans mon eſcriptoire,
Sur le comptouer.

GUILLEMETTE.

Dieu ! quel mémoire !
Arſoir le miſtes ſur le banc
Voſtre ſac. Bref, à parler franc,
Vous vous troublez d'advocaſſer ;
Et ne povez riens amaſſer,

Pour procés que demener ſçachez.

PATHELIN.

M'amye, & puis que vous ſçavez
Où tout eſt, apportez les moy:
Et je vous donray, par ma foy,
Je ne ſçay quoy que je vous garde.

GUILLEMETTE.

Les m'avez vous baillez en garde?
Par dieu, voicy bonne farce.

PATHELIN.

Ma femme, ma tres doulce amye,
Irez vous point querir mon ſac
A mes cauſes?

GUILLEMETTE.

Il eſt paſſé au bac,
Maiſtre Pierre, par noſtre dame.

PATHELIN.

Helas! deſpechez vous, ma femme:
Il eſt ja tard, l'heure s'approche.
Fauldray je ennuyt? Las! quel reproche
J'auray des autres aſſiſtans!
Ça mon ſac; je vous attens;
Ou dictes ſe je ne l'auray point.

GUILLEMETTE.

Je ne ſçay quel mouche vous point.
Par celuy dieu qui me fiſt naiſtre,
Je cuyde que, ſe eſtiez preſtre,
Vous ne chanteriez que de ſacz
Et de lettres.

PATHELIN.

Que de fattras!
En vous y a peu de ſçavoir.
Somme toute, je vueil avoir
Mon ſac: il faut que je m'en voiſe.
C'eſt la façon de ma bourgeoiſe,
De riens faire, ſe ne luy plaiſt.

GUILLEMETTE.

Or, tenez: de par dieu ce ſoit,
Vela toute voſtre beſongne.

PATHELIN.

Par noſtre dame de Boulogne,
Vous valez moins que ne cuydoye.
Mais ſçavez vous que je penſoye
Devant qu'aller en l'auditoire?
Je ne ſçay que faire de boire
Ung horion; c'eſt le plus ſeur.

GUILLEMETTE.

Pourquoy n'eſtes vous pas aſſeur?

Vous doubtez vous d'aucune choſe,
Maiſtre Pierre ?

PATHELIN.

Je preſuppoſe
Que le temps ne ſoit dangereux :
Et, d'autre part, je ſuis ja vieulx ;
Cela faict à conſiderer.

GUILLEMETTE.

Sus, ſus, il vous faut desjuner.
Ne penſez qu'à faire grant chere.

PATHELIN.

Auſſi ne fais je, m'amye chere :
Gardez tout juſques au retour.

GUILLEMETTE.

Ne faictes gueres de ſejour ;
Revenez diſner à l'hoſtel.

PATHELIN.

Si feray je : tenez le tel.
Seurement, je n'y fauldray pas.
Aux plais je m'en vois tout le pas,
Mon baſton moilleux en ma main.
Jour eſt aſſigné à demain

Contre un homme de la voirie.
L'entendement ſi me varie :
Ce n'eſt pas ce que je demande.
Colin Thevot eſt en l'amende,
Et auſſi Thibault Boutegourt,
S'ils ne comparent vers la court ;
En la ſomme de cent tournois.
Appellez la femme au Dannois
Contre ſa voyſine Machault ;
Ou miſes ſeront en deffault,
S'ils ne viennent appertement.
Mes ſeigneurs, oyez l'apointement
Ennuyt donné en noſtre court.
Fut preſent Mathelin le Sourt,
Attourné de Gaultier faict nyent.
Qu'eſt cecy ? Dea, nully ne vient.
Seray je cy longtemps ſans feu ?
Sainct Jehan, je n'entens point ce jeu.
Quoy ! je me ſens un petit fade,
Et crains que ne ſoye malade :
Je me tiens fort feble & caſſé.
A mon hoſtel, par ſainct Macé,
Je m'en revoys tout bellement.
Hau, Guillemette : appertement,
Venez à moy ; ou je me meurs.

GUILLEMETTE.

Et dont vous viennent ces douleurs
Que vous ſouffrez, mon doulx amy ?

PATHELIN.

Je ſuis demouré & failly ;
Et cuide que la mort m'aſſault.
Venez à moy. Le cueur me fault.
Je voulſiſſe un peu repoſer
Sur mon lict.

GUILLEMETTE.

Je ne puis gloſer
Dont vous procede tel meſchef.

PATHELIN.

Auſſi ne fois je. Un couvrechef,
Ma mye, pour mettre en la teſte.
Voyrement, il eſt ennuyt feſte
Pour moy : dois je point desjuner ?
Ung peu de brouet à humer.
Je ſuis baſi, ſe dieu ne m'ayde.

GUILLEMETTE.

Pour vous donner quelque remede,
Feray je venir l'apoticaire ?

PATHELIN.

Baillez donc premier à boire,

Et mettez cuyre une poire,
Pour ſçavoir s'il m'amandera.

GUILLEMETTE.

Ayez en dieu bonne memoire:
Et ainſy, comme je puis croire,
Voſtre douleur allegera.

PATHELIN.

Las! Guillemette, qui ſçaura
Trouver que ce ſoit, çà ou là,
Que j'aye une fois de bon vin;
Ou mourir il me conviendra.
De faulte point il n'y aura;
Car je me ſens prés de la fin.

GUILLEMETTE.

Ha! maiſtre Pierre Pathelin,
Le droict joueur du Jobelin,
Ayez en dieu confidence:
Point ne vous fault de medecin.
Se prés eſtes de voſtre fin,
Penſez de voſtre conſcience.

PATHELIN.

Las, Guillemette! Ma ſcience,
Qui procede de ſapience,

Eſt, ſe je meurs, pour moy perdue.

GUILLEMETTE.

Il eſt vray, par ma conſcience.
Il faut prendre en gré, quant j'y penſe :
Ceſte reigle eſt à tous due.

PATHELIN.

Ung peu la main. Le front me ſue ;
De fine frayeur je treſſue,
Tant je doubte à paſſer le pas.
Je n'yray plus à la cohue
Où chaſcun jour on brait & hue,
Se j'alloye de vie à treſpas.
Tout beau, ma chere amye : helas !
Choyez moy. Certes, je decline.

GUILLEMETTE.

Jeſus ! mon amy !

PATHELIN.

Guillemine,
Se je mouroye tout maintenant,
Je mouroye de la mort Rolant.
A peine je puis papyer,
Je vous prie que j'aye à pyer
Ung coup de quelque bon vin vieulx :
Et vous deſpechez ; car j'en veulx.

Le nouveau ſi m'eſt fort contraire.

GUILLEMETTE.

Ha! maiſtre Pierre, il vous fault taire.
Vous vous rompez tout le cerveau.

PATHELIN.

N'apportez point de vin nouveau;
Car il faict avoir la va toſt.
Et ſi vous pry.....

GUILLEMETTE.

De quoy?

PATHELIN.

Que toſt
Vous allez querre le preſtre.
Et puis aprés, allez chez maiſtre
Aliborum l'apoticaire:
Qu'il vienne à moy: car j'ay affaire
De luy tres neceſſerement.
Et vous haſtez: car autrement
Je mourray, ſe l'on n'y prent garde.

GUILLEMETTE.

Las! maiſtre Pierre, fort me tarde
Que ja ne ſont ici tous deux.
Souvienne vous du roi des cieulx,

Qui pour nous en croix mort ſouffrit.

PATHELIN.

On vous entent bien : il ſouffit :
J'en auray bien tousjours memoire.
Mais pourtant, laiſſez moy à boire
Avant qu'aller à ce curé.
Je ne vueil citre ne peré :
Bien au vin je me paſſeray.

GUILLEMETTE.

Tousjours du mieulx que je ſçauray
Feray pour vous juſqu'au mourir.
Je vois noſtre curé querir :
C'eſt meſſire Jehan Langelé.

PATHELIN.

Sang bieu ! On m'a vin meſlé ;
Ou il faut dire qu'il s'eſvente.
Je ne ſçay quel vingt, ne quel trente :
Je n'en puis plus, à brief parler.

GUILLEMETTE.

Je ne ſçay où pourray aller
Pour pluſtoſt ung voyage faire.
Je m'en vois chez l'apoticaire ;
Puis j'iray chez meſſire Jehan.
Bon ſoir, ſire.

ALIBORUM *apoticaire.*

Et vous, bon an,
Vrayement ma mye, & bonne eſtreine.
Qui a il?

GUILLEMETTE.

Quoy! ſoucy & peine,
Se vous n'y mettez brief remede.

L'APOTICAIRE.

Touchant quoy?

GUILLEMETTE.

Ha! tant je ſuis vaine!

L'APOTICAIRE.

Que a il?

GUILLEMETTE.

Quoy! ſoucy & peine.

L'APOTICAIRE.

Vous plaignez de teſte ſaine.
Dictes voſtre cas, qu'on vous ayde.
Que a il?

GUILLEMETTE.

Quoy! ſoucy & peine,
Se vous n'y mettez brief remede.

Sans plus que ſermonne, ne plaide,
Mon mary ſi tend à la fin.

L'APOTICAIRE.

Quel mary ?

GUILLEMETTE.

Le bon Pathelin,
Mon amy. On n'y attend vie.
Je vous pry qu'on y remedie,
Sans eſpargner or ne argent.

L'APOTICAIRE.

Pas n'ay peur de voſtre payement :
Je feray pour vous le poſſible.

GUILLEMETTE.

Il eſt en continue terrible :
Venez bien toſt le viſiter.

L'APOTICAIRE.

Je m'y en vois ſans arreſter ;
Tenez vous toute aſſeurée.

GUILLEMETTE.

J'ay bien faict longue demourée :
Penſer me fault de retourner.
Je ne ſçay où pourray finer

De

De noſtre curé à ceſte heure.
Aller me fault où il demeure.
Je le voy : qu'il fait layde chere !
A ſa main tient ſon breviaire.
Bon jour, monſieur ; deux motz à vous.

Meſſire JEHAN *le curé.*

Guillemette, tout doulx ; tout doulx.
Comme vous eſtes effroyée !

GUILLEMETTE.

Ha ! je ſuis la plus deſvoyée.
On n'attend vie à mon mary.

Meſſire JEHAN.

Eſt il ſi fort malade ?

GUILLEMETTE.

Ouy,
Certes, ſe devez vous ſçavoir.

Meſſire JEHAN.

Je le vueil doncques aller veoir.

GUILLEMETTE.

Maintenant.

Meſſire JEHAN.

J'y courray grant erre.

L'APOTICAIRE *arrive chez Pathelin, & lui dit :*

Que faites vous, hau, maiſtre Pierre ?
Comment ſe porte la ſanté ?

PATHELIN.

Je ne ſçay ; par ma loyaulté :
Je me vouloye laiſſer mourir.

L'APOTICAIRE.

Et je viens pour vous ſecourir.
Où tient voſtre maladie ?

PATHELIN.

Au devant que je le vous die,
Donnez moy à boire ung horion,
Oyez vous, maiſtre Aliborum ?
Avant que ma femme reviengne.

L'APOTICAIRE.

Jeſus en bon propos vous tienne,
Mon amy. Vous eſtes fort au bas.

PATHELIN.

Où eſt Guillemette ?

L'APOTICAIRE.

Elle n'y eſt pas :
Elle eſt allée ung peu en ville.

PATHELIN.

Or, ſelon voſtre uſaige & ſtile,
Comment ſommes nous de la lune ?

L'APOTICAIRE.

Au tiers quartier.

PATHELIN.

J'en ay pour une.
Ne viendra meshuy Guillemette ?
En male'eſtraine dieu la mette,
Se je le vueil qu'elle demeure.

GUILLEMETTE.

Je reviens.

L'APOTICAIRE.

A la tres bonne heure.

GUILLEMETTE.

Maiſtre Pierre, vecy venir
Meſſire Jehan, qui, ſans plus tenir,
Eſt tout preſt de vous ordonner.

PATHELIN.

Il nous faut doncques chopiner,
Par accord, de tout le meilleur.

Meſſire JEHAN.

Comment le fait le bon ſeigneur ?

Va il ne avant, ne arriere?

PATHELIN.

Guillemette, à l'huys derriere:
Quelcun m'apporte de l'argent.

Meſſire JEHAN.

Dieu benie, dieu gard, bonnes gens.
Comment ſe porte ce malade!

PATHELIN.

Allez moy querre ma ſalade,
Ma mye, pour armer ma teſte.

GUILLEMETTE.

Et, par dieu, vous eſtes bien beſte.
C'eſt meſſire Jehan qui vous vient voir.

PATHELIN.

De par dieu, faictes le ſoer;
Et puis on parlera à luy.

Meſſire JEHAN.

Maiſtre Pierre, je ſuis celuy
Qui vous vouldroit faire ſervice
Et tout plaiſir.

L'APOTICAIRE.

Maiſtre Pierre, s'en voſtre faict,

Ne penſez vous, vous en allez.
Dictes moy ſe point vous voulez
Uſer de quelque medecine?

PATHELIN.

Je ne veulx faiſant, paon, ne cigne:
J'ay l'appetit à ung pouſſin.

L'APOTICAIRE.

Uſer vous fault de ſucre fin,
Pour faire en aller tout ce flume.

PATHELIN.

Guillemette, que l'en me plume
Les deux oyſeaulx que vous ſçavez.

GUILLEMETTE.

Je cuyde moy que vous reſvez.
Penſer fault de vous mettre à point.

L'APOTICAIRE.

Brief, il ne luy amende point;
Mais va tousjours de mal en pis.

PATHELIN.

Une eſculée de bons coulis,
Seroit ce point bonne viande
Pour moy?

L'APOTICAIRE.

Ung peu de laict d'amande
Vous ſeroit meilleur à humer.

PATHELIN.

Si eſt il bon à preſumer
Qu'à peine je pourroye le prendre.

GUILLEMETTE.

Au ſurplus, il vous fault entendre
A vous confeſſer viſtement,
Et faire ung mot de teſtament,
Ainſy que doit faire tout chreſtien.

PATHELIN.

Or çà, vrayement je le vueil bien.
Faictes noſtre curé venir.

Meſſire JEHAN.

Çà, maiſtre Pierre, ſouvenir
Vous convient de vos maulx paſſés.

PATHELIN.

Je les ay pieça laiſſez
A ceulx qui n'en avoient point.

Meſſire JEHAN.

Las, mon amy! Jeſus vous doint

Avoir de luy bonne memoire,
Affin c'avoir puissiez la gloire
En laquelle tous ont fiance.
Ayez, en aprés, souvenance
De tous les maulx que fistes oncques.
Dictes aprés moy.

PATHELIN.

Or sus doncques,
Je vous suivray, en vérité.

Messire JEHAN.

Or dictes *Benedicite*.

PATHELIN.

Benedicite, mon seigneur.

Messire JEHAN.

Et voicy une grande hydeur!
Sçavous respondre *Dominus*?

PATHELIN.

Par ma foy, je n'en congnois nulz;
Affin que le vray vous en dye.

Messire JEHAN.

Confesser vous fault des ouyes,
Des yeux, du nez, & de la bouche.

PATHELIN.

Jamais à telz gens n'attouche;
Car, puis qu'ilz ont bouche, ils ont dents:
Se je boutoye mon doy dedans,
Ilz me pourroient juſqu'avant mordre.

Meſſire JEHAN.

En ceſt homme cy n'a point d'ordre;
Il a tout le cerveau troublé.

PATHELIN.

Dea dictes: je n'ay riens emblé.
Tout mon argent eſt en avoyne.

Meſſire JEHAN.

Dieu, par ſa grace, le ramaine
Et le radreſſe en ſon bon ſens.

PATHELIN.

Meſſire Jehan, qu'eſt ce que je ſens?
Pain fleury? ou tourte en poiſle?
Qu'on me baille trois coups de pelle
A ce chat que voycy grimper.
Il faut un peu le mouſt happer,
Curé; car je ne beuz pieça.

Meſſire JEHAN.

Je ne vy, puis dix ans en çà,

Homme ſi plain de fantaiſie.
Or çà, vous confeſſez vous mye
De ceulx que vous avez trompez ?

PATHELIN.

Si ne ſi fuſſent pas boutez,
Je ne les aloye mye querre.

Meſſire JEHAN.

Il vous convient pardon requerre,
De tres bon cueur, à dieu le pere.

PATHELIN.

Vrayement, ſi faiſois je à ſon pere
Et à ſes ſainctes & ſaincts....
Ces femmes qui ont ſi grans ſains,
Trop ne m'en puis eſmerveiller :
On n'a que faire d'oreiller,
Quant on eſt couché avec elles.

Meſſire JEHAN.

Il parle de ſains, de mamelles,
L'un parmy l'autre. C'eſt pitié.
Il a le cerveau tout vuidé :
Je le doupte fors & crains.
Confeſſer vous fault de vos mains,
Et de vos cinq cens de nature.

PATHELIN.

Miſes les ay à la ceinture,
Souvent en faiſant le gros bis,
En diſant aux gens, & *vobis*,
Quant on me diſoit *bona dies*.

Meſſire JEHAN.

Laiſſons treſtout celà en paix;
Et venons à parler des pieds
Qui és faulx lieux vous ont portez;
Car nul n'en fault laiſſer derriere.

PATHELIN.

Et comment? Eſt ce là maniere?
Se faut il de tout confeſſer?

Meſſire JEHAN.

Ouy certainement, & penſer
Aux douze articles de la foy.

PATHELIN.

Quant à ceulx là, je les congnois:
Je les nommeroye bien par ordre.
Brief, ils n'ont garde de me mordre.....
Ay! que je ſuis en chaleur grande!

Meſſire JEHAN.

En aprés, je vous fais demande,

Avez vous eu rien de l'autruy
Qui vous souviengne ?

PATHELIN.

Helas ! ouy :
Mais de le dire n'est mestier.

Messire JEHAN.

Si est vrayement.

PATHELIN.

C'est du drappier,
Duquel j'eus cinq, dis je six aulnes
De drap, qu'en beaux escus jaulnes
Luy promis & devoye payer
Incontinent sans delayer.
Ainsy fut il de moy content.
Mais je le trompay faulcement ;
Car oncques il n'en receut croix ;
Ne ne fera jamais.

Messire JEHAN.

Toutes fois
Ce n'est pas bonne conscience.

PATHELIN.

Il fault qu'il prengne en pacience ;
Car il n'en aura aultre chose.

Meſſire JEHAN.

Et du bergier.....

PATHELIN.

Parler n'en oſe.

Meſſire JEHAN.

Pourquoy céla?

PATHELIN.

Pour mon honneur.

Meſſire JEHAN.

Et hardiment.

PATHELIN.

Mon deshonneur
Si y pendroit à tousjours mais.

Meſſire JEHAN.

Et comme quoy?

PATHELIN.

Pour ce qu'en Bée
Il me paya ſubtilement.

Meſſire JEHAN.

Par qui fuſſe?

PATHELIN.

Par qui ſe fut?

Par moy qui l'avoye introduit.

Meſſire JEHAN.

Je vous entens bien ; il ſouffit.
Trompeurs ſont voulentiers trompez ;
Soit toſt ou tard, au loing ou prés.
Oultre ne laiſſez rien derriere.

PATHELIN.

Et comment ? Eſſe la maniere ?
Se fault il du tout confeſſer ?

Meſſire JEHAN.

Ouy, certes, ſans rien laiſſer
Dont conſcience vous remorde.
Des œuvres de miſericorde
Avez vous les nulz reveſtus ?

PATHELIN.

Faulte de monnoye & d'eſcus,
M'en ont gardé ; & m'en confeſſe.

Meſſire JEHAN.

Ainſy voſtre confeſſion ceſſe,
Et vous fault abſolution.
Avous de tout fait mention ?
Requerez vous à dieu mercy ?

PATHELIN.

Helas ! mon ſeigneur, & auſſi

A toute ſa benoiſte court.

Meſſire JEHAN.

C'eſt bien dit. Pour le faire court,
Guillemette, & vous, mon amy,
Vous voyez ce povre homme cy
En grant langueur de maladie,
Prés quaſi de finir ſa vie.
Il veult faire ſon teſtament,
Cy devant nous, preſentement,
Sans fraulder ſes hoirs & ſa femme;
Et, premier, commande ſon ame,
Comme bon catholique, à dieu,
Pour avoir en paradis lieu.
Ainſy ſoit il. Dictes *Amen*.

PATHELIN.

C'eſt tres bien dit, meſſire Jehan.
Mais, devant que rien en commence,
J'arroſeray ma conſcience.
Guillemette, donnez moy à boire:
Et puis aprés, ayez memoire
D'en preſenter à mon voyſin.
Et, s'il n'y a aſſez de vin,
Je vous pry, qu'on en voyſe traire.
Meſſire Jehan, voſtre eſcriptoire,
Et du papier: ſi eſcripvez.

GUILLEMETTE.

Regardez à qui vous lairrez.
Je demourray povre & ſeulette.

Icy commance Pathelin à faire ſon teſtament, en la maniere qui s'enſuit.

PATHELIN.

Tout premier, à vous, Guillemette,
Qui ſçavez où ſont mes eſcus
Dans la petite layette :
Vous les aurez, s'ils y ſont plus.

Aprés, tous vrays gaudiſſeurs,
Bas percez, gallans ſans ſoucy,
Je leur laiſſe les routiſſeurs,
Les bonnes tavernes auſſi.

Aux quattre convens auſſi,
Cordeliers, Carmes, Auguſtins,
Jacopins, ſoient hors, ou ſoient ens,
Je leur laiſſe tous bons lopins.

Item : je donne aux Filles Dieu,
A Sainct Amant, & aux Beguines,
Et à toutes nonains, le jeu
Qui ſe faict à force d'eſchines.

Item : je laiſſe à tous ſergens,
Qui ne ceſſent, jour & ſepmaine,
De prendre & de tromper les gens;
Chaſcun une fievre quartaine.

A tous chopineurs & yvrognes;
Noter vueil que je leur laiſſe
Toutes goutes, crampes & rongnes,
Au poing, au coſté, & à la feſſe.

Et à l'Hoſtel-Dieu de Rouen
Laiſſe & donne, de franc vouloir,
Ma robe griſe que j'eu ouen,
Et mon meſchant chapperon noir.

Aprés à vous, mon conſeiller,
Meſſire Jehan, ſans truffe & ſornette,
Je vous laiſſe, pour faire oreiller,
Les deux feſſes de Guillemette
Ma femme. Cela eſt honneſte.

Et à vous, maiſtre Aliborum,
D'oignement plain une boiſte,
Voire de peur *diaculum*,
Pour expoſer *ſuprà culum*
De ces fillettes, ſans plus dire.

Chaſcun

Chaſcun entend ceſte raiſon :
Il n'eſt ja beſoin de l'eſcripre.
C'eſt tout, meſſire Jehan.

Meſſire JEHAN.

Or, bien, ſire.

PATHELIN.

Guillemette ?

GUILLEMETTE.

Quoy, maiſtre Pierre ?

PATHELIN.

Mon couvrechef ne tient point ſerre ;
Il eſt trop laſche par derriere.

GUILLEMETTE.

Il eſt bien.

PATHELIN.

Hée ! mamye chere,
Je n'en puis plus, à brief parler,
Par ma foy, je m'en vueil aller.
Accompliſſez mon teſtament.

GUILLEMETTE.

Las ! ſi feray je vrayement.
Où voulez vous eſtre enterré ?

PATHELIN.

N'a il plus rien au pot cuyré
A boire, avant que treſpaſſer?

GUILLEMETTE.

Deuſſiez-vous en ce point farcer,
Où eſtes ſi prés de la mort?

PATHELIN.

De la mort!

GUILLEMETTE.

Voyre.

PATHELIN.

J'ay doncques tort?

Meſſire JEHAN.

Au nom de ſainct Pierre l'apoſtre,
Dictes où vous voulez que voſtre
Corps ſoit bouté en ſepulture.

PATHELIN.

En une cave à l'adventure,
Deſſoubz ung muid de vin de Beaulne.
Puis faictes faire en lettre jaulne,
Deſſus moy, en beau Parisien:
Cy repoſe & giſt PATHELIN.

Autrefois advocat ſous l'orme,
Conſeiller de mon ſeigneur de Corne
Et damoiſelle ſa femme.
Priez dieu qu'il ait ſon ame.
Vous ſçaurez bien tout cela faire.

Meſſire JEHAN.

Diſpoſer fault du luminaire :
En voulez vous bien largement ?

PATHELIN.

Pour quattre lyars ſeulement,
Prins ſur le meilleur de mes biens;
Auſſi n'oubliez pour riens
A faire mes armes pourtraire.
Oyez que vous y ferez faire,
Pour ce qu'ayme la fleur du vin,
Trois belles grapes de raiſin,
En un champ d'or, ſemé d'aſur.
Je vous pry que j'en ſoye à ſeur.
Aultre choſe ne vous requiers plus.

GUILLEMETTE.

Ne penſez point à telz abus,
Mon amy : penſez à voſtre ame.

PATHELIN.

Helas ! Guillemette ma femme !

Il eſt, à ce coup, faict de moy.
Jamais mot ne diray :
La mort va faire ſon effort.

Maiſtre Pierre PATHELIN meurt à ceſte cauſe.

GUILLEMETTE.

Ha! noſtre dame de Monfort!
Le bon maiſtre Pierre eſt baſi.

Meſſire JEHAN.

Le remede eſt prier pour luy,
Et *requieſcant in pace*.
Oublier fault le temps paſſé.
Riens n'y vault le deſconfort.
Deſpechez vous de le porter
De ce lieu viſtement en terre.
Aliborum, qu'on le me ſerre
Derriere & devant ferme au corps.

L'APOTICAIRE.

Dieu luy ſoit miſericors,
Et à tous ceulx qui ſont en vie.

GUILLEMETTE.

Amen, & la vierge Marie.

Meſſire JEHAN.

Or, penſons de le mettre en biere.

Jeſus luy ſoit miſericors.

GUILLEMETTE.

Helas ! quant de luy me recors,
Je ſuis amerement marrie.

Meſſire JEHAN.

Dieu luy ſoit miſericors.

GUILLEMETTE.

Amen, & la vierge Marie.

Meſſire JEHAN.

Jeſus luy ſoit miſericors,
Et à tous ceulx qui ſont en vie.
Adieu toute la compagnie.

Cy fine le teſtament de maiſtre Pierre Pathelin.

BALLADES.

Les pièces ſuivantes ſont tirées d'un manuſcript du commencement du ſeizième ſiècle, qui eſt dans une des plus magnifiques bibliothèques de Paris. Pluſieurs perſonnes, diſtinguées par leur érudition & par leur bon goût, les ont trouvées ſi ingénieuſes, que nous avons cru devoir les donner au public.

BALLADE.

J'ay ung de la plante d'amours
Enraciné en mon cueur proprement,
Qui ne porte fruits ſinon de dolours,
Feilles d'ennuy, & fleurs [a] d'encombrement.
Mais, [b] puis qu'il fut planté premierement,
Il eſt creû de racine & de branche,
Que ſon umbre, qui me porte nuyſance,
Fait au deſſoubs toute joye ſechier:
Et ſi ne puis, pour toute ma puiſſance,
Autre planter, ne celuy arrachier.

De ſi longtems eſt arroſé de plours
Et de lermes tant douloureuſement;
Et ſi n'en ſont les fruits de rien meillours,
Ne je n'y [c] truys guaires d'amendement.
Je les recueil pourtant ſoigneuſement.

NOTES.

[a] ENCOMBREMENT, *malheur.*

[b] PUIS pour *depuis.*

[c] TRUYS, *trouve.*

C'eſt de mon cueur l'amere ſouſtenance,
Qui trop mieux fût en friche ou en ſouffrance
Que porter fruits qui le deuſſent blecier.
Mais pas ne veult l'amoureuſe ordonnance
Autre planter, ne celuy arrachier.

S'en ce printemps, que les feilles & flours
Et abrynceaux percent nouvellement,
Amours vouloit moy faire ce ſecours,
Que les branches qui ſont empechement
Il retranchaſt du tout entierement,
Pour y hanter ung [d] rynſeau de plaiſance?
Il getteroit bourgeons de ſouffiſance;
Joye en [e] iſtroit, dont il n'eſt rien plus chier:
Et ne faudroit ja, par deſeſperance,
Autre planter, ne celuy arrachier.

Ma princeſſe, ma premiere eſperance,
Mon cueur vous ſert en dure penitence.
Faictes le mal, qui [f] l'acqueult, retranchier:
Et ne ſouffrés en voſtre ſouvenance
Autre planter, ne celuy arrachier.

NOTES.

[d] RINSEAU, *branche.*

[e] ISSIR, *ſortir.*

[f] C'eſt-à-dire, *Faites retrancher le mal dont mon cœur eſt accueilli.*

AUTRE BALLADE.

PLAISANT assez, & des biens de fortune
Ung peu garny, me trouvay amoureux;
Voire si bien, que tant aymay fort une,
Que nuit & jour j'en estois langoureux.
Mais tant y a que je fus si heureux,
Que, moyenant vint écus à la rose,
Je fis cela que chacun bien suppose.
Alors je dis, connoissant ce passage:
Au fait d'amours habil est peu de chose.
Riche amoureux a tousjours l'avantage.

Or est ainsy que, durant ma pecune,
Je fus traité comme amy precieux.
Mais tost aprés, sans dire chose aucune,
Cette villaine alla jetter les yeux
Sur un vieillard riche, mais chassieux,
Laid & hideux trop plus qu'on ne propose.
Ce neant moins il en jouit sa pose:
Dont moy confus, voyant un tel ouvrage,
Dessus ce texte allay bouter en glose,
Riche amoureux a tousjours l'avantage.

Or elle a tort; car noyſe, ni rancune
N'eut onc de moy, tant luy fus gracieux.
Que s'elle euſt dit, Donne moy de la lune,
J'euſſe entrepris de monter aux cieux.
Et non obſtant, ſon corps tant vicieux
Au ſervice de ce vieillart[a] en poſe:
Dont, ce voyant, un rondeau je compoſe
Que luy tranſmets. Mais, en pou de langage,
Me reſpond franc; Povreté te depoſe;
Riche amoureux a tousjours l'avantage.

Prince tout bel, trop mieux parlant qu'Oroſe,
Si vous n'avez tousjours bourſe decloſe,
Vous abuſez: car Meung, docteur tres ſage,
Nous a decrit que, pour cueillir la roſe,
Riche amoureux a tousjours l'avantage.

NOTE.

[a] Il eſt ainſi dans le manuſcrit.

NOUVELLE BALLADE.

Qui en amours veut eſtre heureux,
Faut tenir train de ſeigneurie,
Eſtre prompt & avantureux
Quand vient à montrer l'armarie;
Porter drap d'or orfaverie:
Car cela les dames emeut.
Tout ſert: mais, par ſaincte Marie,
Il ne fait pas ce tour qui veult.

Je fus nagueres amoureux
D'une dame cointe & jolie,
Qui me dit en mots gracieux:
Mon amour eſt en vous ravie;
Mais il faut qu'elle ſoit deſſervie
Par cinquante eſcus d'or, s'on peut.
Cinquante eſcus! Bon gré ma vie!
Il ne fait pas ce tour qui veult.

Alors luy donnay, ſur les lieux
Où elle feiſoit l'endormie.
Quatre venues, de cœur joyeux,
Luy fis en moins d'heure & demie.

Lors me dit, à voix esplanie :
Encore un coup : le cœur me deult.
Encore un coup ! Helas, m'amie !
Il ne fait pas ce tour qui veult.

Prince d'amours, je te supplie,
Si plus ainsi elle m'accueult,
Que ma lance jamais ne plie.
Il ne fait pas ce tour qui veult.

FIN.

12.147

0/5